

L'OSANGE

**BOULOGNE BILLANCOURT  
LIVRET DU PROPRIÉTAIRE**



## LIVRET DU PROPRIÉTAIRE

*Madame, Monsieur,*

*Vous allez prendre possession de votre nouvel appartement dans une opération VINCI IMMOBILIER, réalisée en co-promotion avec la société NEXITY LOGEMENT.*

*Nous avons souhaité, à travers ce guide, répondre à des questions pratiques relatives à votre entrée dans les lieux et vous transmettre les informations et conseils vous permettant de profiter au mieux de votre logement.*

\*  
\* \*

LIVRET DU PROPRIÉTAIRE .....	2
CHAPITRE 1 - CONSEILS ADMINISTRATIFS .....	4
1.1 MODALITES DE LIVRAISON .....	4
1.2 DEMARCHES A EFFECTUER POUR LA LIVRAISON .....	5
1.2.1 ASSURANCES .....	5
1.2.2 ABONNEMENTS (EAU, EDF, France TELECOM...)	5
1.2.3 PRECAUTIONS LORS DE L'EMMENAGEMENT .....	5
1.3 GESTION DES PARTIES COMMUNES - ROLE DU SYNDIC .....	5
CHAPITRE 2 - VOS INTERLOCUTEURS .....	7
CHAPITRE 3 - EQUIPEMENT DES SERVICES GENERAUX ET SECURITE .....	8
3.1 EQUIPEMENTS DES SERVICES GENERAUX .....	8
3.2 VENTILATION .....	8
3.3 ALIMENTATIONS .....	8
3.4 SECURITE .....	9
CHAPITRE 4 - EQUIPEMENTS DES LOGEMENTS .....	11
4.1 ELECTRICITE .....	11
4.2 CHAUFFAGE .....	11
4.3 V.M.C. ....	12
4.4 APPAREILS SANITAIRES .....	12
4.5 EAU CHAUDE SANITAIRE (E.C.S.) .....	13
4.6 VIDÉOPHONE .....	13
4.7 TELEPHONE - TELEVISION .....	13
4.8 VOLETS .....	13
4.9 PARQUETS - MOQUETTES - CARRELAGES .....	13
4.10 PLACARDS .....	13
4.11 QUINCAILLERIE .....	14
4.12 PARKINGS .....	14
4.13 FACADES .....	14
4.14 CLOISONS - FIXATIONS .....	14
4.15 COMMENT FIXER AUX MURS .....	14
4.16 COMMENT ACCROCHER UN OBJET AU PLAFOND .....	14
4.17 FIXATION AU SOL .....	15
CHAPITRE 5 - CONSEILS UTILES .....	16
5.1 ENTRETIEN .....	16
5.2 LE BRUIT .....	17
5.3 LES ANIMAUX .....	17
5.4 MAUVAIS FONCTIONNEMENT .....	17
CHAPITRE 6 - GARANTIES .....	19
CHAPITRE 7 - ANNEXES .....	22

## CHAPITRE 1 - CONSEILS ADMINISTRATIFS

### 1.1 MODALITES DE LIVRAISON

Vous avez ou allez prochainement réaliser une visite de votre logement en présence d'un représentant de la société ETEEC, mandatée par la SCI BOULOGNE PARC B4C, préalablement à la remise des clefs.

Il s'agit d'un état des lieux, dans des conditions d'éclairage satisfaisantes, permettant de vérifier :

- L'état des équipements (Appareils sanitaires...) et des fournitures (Carrelage, poignées de portes, prises électriques...).
- Le fonctionnement des équipements.
- Leur conformité aux engagements contractuels.

Après avoir procédé à cet examen, vous avez signé ou signerez le procès-verbal de constat d'état des lieux et de remise des clefs. Sur celui-ci seront consignés de façon précise :

- Tous les vices apparents décelés (Par exemple : Carreaux de carrelage brisés, impacts,...).
- Tout ce qui n'est pas conforme aux engagements contractuels.

Par **vices apparents**, on entend les défauts de construction pouvant être décelés sans l'intervention d'un spécialiste.

Les dégradations (Coups, tâches, éclats, rayures, etc.) qui pourraient se produire après la remise des clefs, pendant et après votre emménagement, et qui n'ont pas été mentionnées dans l'état des lieux, ne seront pas prises en compte.

Vous pourrez, par la suite, déclarer à la SCI BOULOGNE PARC B4C, par courrier RAR dans les **30 jours** de la remise des clefs, les éventuels défauts qui auraient pu vous échapper lors de la visite, à condition cependant qu'il puisse être établi que ces défauts existaient déjà lors de la livraison. En conséquence, les défauts (Coups, éclats, tâches, rayures, etc.) sur peinture, revêtements de sol, vitrages et appareils sanitaires non mentionnés initialement ne pourront être pris en considération.

En cas d'intervention à votre domicile pour la levée des réserves, si vous ne pouvez pas être présent, essayez si possible de laisser vos clefs chez un voisin en nous en informant par écrit ou courriel.

Une fois les réserves levées, nous établirons un **quitus** de levée des réserves de livraison que nous vous demanderons de signer.

## 1.2 DEMARCHES A EFFECTUER POUR LA LIVRAISON

### 1.2.1 ASSURANCES

Dès le jour de la remise des clefs, vous devrez être couvert par une assurance, que vous soyez propriétaire-occupant ou propriétaire-bailleur.

Votre contrat d'assurance multirisques couvrira les dommages dégâts des eaux, incendie, explosion, les dommages causés aux tiers et les recours des voisins, etc..., ainsi que vos biens mobiliers et le vol (occupant).

Les parties communes de l'immeuble sont couvertes par le contrat souscrit par le Syndic.

### 1.2.2 ABONNEMENTS (EAU, EDF, France TELECOM...)

Les coordonnées des services compétents et les renseignements utiles sont précisés dans la fiche annexée au présent livret, afin de vous permettre de faire vos démarches d'abonnements.

En ce qui concerne l'eau, l'abonnement du compteur collectif à l'immeuble est transféré au Syndic.

### 1.2.3 PRECAUTIONS LORS DE L'EMMENAGEMENT

Avant l'arrivée de votre mobilier, demandez au Syndic de faire poser les protections à l'intérieur de la cabine d'ascenseur, si tel n'était pas le cas.

Les parties communes ayant été réceptionnées, toutes dégradations consécutives à votre emménagement, seront à votre charge. N'hésitez pas, si un incident se produisait, à le faire constater à votre déménageur et à le mettre en réserve sur sa fiche de voiture et de livraison et de le faire déclarer à son assureur.

Exigez de votre déménageur qu'il effectue le nettoyage des circulations empruntées (couloir, entrée, ascenseur, parking, trottoir, etc...).

Nous vous prions de faire preuve de la plus grande vigilance lors des emménagements, souvent synonymes malheureusement de nombreuses dégradations des parties communes.

Nous rappelons par ailleurs que les ascenseurs ne sont pas des monte-charges et ne peuvent être utilisés pour la manutention de mobilier, d'électroménager ou d'autres charges lourdes, même en respectant la capacité autorisée de la cabine (Problème de répartition de charge et de déséquilibre des masses).

## 1.3 GESTION DES PARTIES COMMUNES - ROLE DU SYNDIC

Le Syndic est nommé et révoqué par l'Assemblée Générale des Copropriétaires ; son rôle est notamment :

- De faire respecter les dispositions du règlement de copropriété.

- D'exécuter les décisions de l'Assemblée Générale.
- D'administrer et entretenir la copropriété (remplacement d'une vitre ou d'un robinet dans les parties communes par exemple).
- De faire procéder, de sa propre initiative, à l'exécution des travaux en cas d'urgence.
- De représenter le syndicat, autrement dit l'ensemble des copropriétaires, dans les actes civils et recours en justice.

Nous avons désigné un Syndic provisoire pour que cette fonction soit assurée dès la livraison de l'immeuble.

Le Conseil Syndical contrôle la gestion du Syndic.

Les membres du Conseil Syndical sont désignés par l'Assemblée Générale à la majorité absolue.

Le Conseil Syndical donne son avis lorsqu'il est consulté ou lorsqu'il a décidé d'étudier plus spécialement un problème, mais il n'a pas le pouvoir de décision.

Toutes les interventions sur les parties communes nécessitent l'accord du Syndic de copropriété qui supervise les prestations des entreprises spécialisées pour l'exécution des travaux d'entretien.

Le Syndic recevra ou a reçu de de la SCI BOULOGNE PARC B4C :

- Le dossier de récolement.
- Le dossier d'intervention ultérieure sur l'ouvrage.
- La liste et les coordonnées des entreprises ayant construit l'immeuble.
- Un ou plusieurs passes d'accès à toutes les parties communes et un ou plusieurs émetteurs de commande des portes d'accès aux parkings.
- La date de réception avec les entreprises permettant de vous renseigner sur la date de fin des garanties.

\*  
\* \*

## CHAPITRE 2 - VOS INTERLOCUTEURS

Les intervenants à l'acte de construire sont nombreux. Même si la SCI BOULOGNE PARC B4C et votre Syndic sont vos interlocuteurs directs, nous vous indiquons ci-dessous quelques recommandations permettant d'assurer un maximum de traçabilité et d'optimiser les délais de prise en compte de vos demandes :

S'adresser aux bons interlocuteurs :

- Le représentant de la SCI BOULOGNE PARC B4C pour la mise en jeu de garantie de parfait achèvement et de bon fonctionnement des parties privatives (cf. chapitre 6).
- Le Syndic pour les problèmes concernant les services généraux, les parties communes et la mise en jeu de la garantie décennale des parties privatives (cf. chapitre 6).

Choisir le mode d'information :

- Le courrier exclusivement.
- Le téléphone (avec confirmation écrite), **seulement pour les urgences**, (désordres mettant en péril les ouvrages).

Préciser votre demande :

Préciser toujours la localisation du désordre sur une photocopie du plan et communiquer :

- Le numéro commercial de votre appartement.
- Le nom de l'occupant.
- Le numéro de téléphone où vous pouvez être joint dans la journée pour convenir d'un rendez-vous.

*Grâce à ces précisions, c'est l'efficacité de tous les intervenants qui se trouve améliorée.*

\*  
\* \*

## CHAPITRE 3 - EQUIPEMENT DES SERVICES GENERAUX ET SECURITE

Ces éléments sont gérés directement par le Syndic.

### 3.1 EQUIPEMENTS DES SERVICES GENERAUX

Le parking se compose d'un niveau de sous-sol. L'accès piétons est interdit par la rampe de parking.

Les machineries d'ascenseurs sont intégrées dans les gaines ascenseurs. L'armoire de maintenance est située au dernier niveau de chaque cage d'ascenseur.

Les ordures ménagères doivent être déposées dans le local de stockage des ordures ménagères au rez-de-chaussée de votre bâtiment. Lors du transfert de vos ordures vers le local, veillez à utiliser des sacs étanches.

Les espaces verts communs nécessitent un entretien régulier : gestion assurée par le gestionnaire de l'AFUL Cœur d'Ilot B4.

### 3.2 VENTILATION

Les extracteurs sont situés en toiture. L'accès se fait par les trappes d'accès situées dans les cages d'escaliers aux derniers étages de votre bâtiment. Celui-ci fonctionne en permanence pour assurer la ventilation mécanique contrôlée. L'alarme et les disjoncteurs de coupure se situent dans la gaine technique services généraux au rez-de-chaussée ou rez-de-jardin dans la gaine palière. Les commandes des extracteurs du parking sont situées en sous-sol.

### 3.3 ALIMENTATIONS

L'alimentation en eau potable est assurée par des colonnes montantes distribuées par des conduits en parking reliées au compteur d'eau situé dans le local technique en sous-sol.

La consommation est relevée au moyen d'un compteur accessible à la société VEOLIA et répartie par le Gestionnaire de la Copropriété, en fonction de vos millièmes de copropriété de l'immeuble. La pose de compteurs individuels est votée en assemblée générale et permettra une répartition au prorata de votre consommation réelle.

L'alimentation électrique du bâtiment est assurée à partir du coffret de façade en pied d'immeuble. La liaison électrique est assurée par des câbles posés sur chemin de câbles en sous-sol alimentant des colonnes situées dans la gaine palière.

Il existe différentes gaines palières :

- Pour l'alimentation ERDF,
- Pour les télécommunications, la fibre optique et la télévision,
- Pour les services généraux,
- Pour l'eau,
- Pour le chauffage collectif,

Le relevé des compteurs électriques est assuré directement par ERDF à l'extérieur de votre appartement.

L'ensemble des alarmes pompe de relevage, V.M.C., ascenseur, désenfumage, est centralisé dans les gaines palières.

L'ascenseur a une liaison téléphonique avec l'exploitant choisi par le Syndic.

### 3.4 SECURITE

#### ☛ Accès à l'Immeuble

- La porte extérieure du hall est commandée par un digicode et les badges d'accès résidents (VIGIK).
- La porte intérieure est commandée par un vidéophone qui permet son ouverture et par les badges d'accès résidents (VIGIK).
- L'accès piéton au sous-sol se fait soit depuis le sas du hall de façon sécurisée à l'aide des badges d'accès résidents (VIGIK) soit depuis les ascenseurs également sécurisés.

Le changement de code est à réclamer auprès du Syndic qui est seul habilité à commander cette opération.

#### ☛ Accès au Parking

L'accès véhicule au parking se fait à partir de la rampe situé 39 rue Marcel Bontemps. Il est conseillé de surveiller la fermeture de la porte de parking afin d'éviter que des piétons profitent des circulations de véhicules pour y accéder.

#### ☛ Désenfumage/Incendie Logements

- Le désenfumage de l'escalier est assuré par un exutoire en partie haute, actionné par un dispositif accessible aux pompiers en pied de chacune des cages d'escalier de type tirez/lâchez.
- Ces commandes répondent aux spécifications réglementaires Sécurité-Incendie de la catégorie de votre immeuble. Votre immeuble est classé :
  - 3<sup>e</sup> famille A

#### ☛ Sécurité Incendie Parking

- Des extincteurs et bacs à sable sont répartis de façon régulière dans le parking en fonction des besoins réglementaires.

#### ☛ Pompe de Relevage du Parking

- Les fosses de récupération des eaux pluviales et chargées en hydrocarbures sont positionnées sous la dalle du sous sol. Les commandes des pompes se situent dans le sous-sol.

#### ☛ Serrures

- La plupart des serrures des portes des parties communes peut être manœuvrée par les clefs de votre appartement (Sauf locaux techniques sous la responsabilité du Syndic). Les autres serrures sont ouvertes à l'aide de passes techniques.
- La carte de reproduction remise avec les clefs de votre appartement est à garder précieusement. Elle vous sera demandée à chaque fois que vous souhaitez dupliquer la clef de votre logement. Sachez que nous ne conservons pas de copie de ce document confidentiel. En cas de perte, vous aurez malheureusement à commander de nouvelles serrures.

#### ☛ Véhicule au GPL

Si vous avez ce type de véhicule, il y a lieu d'avertir les services de sécurité de l'endroit où est stationnée cette voiture et de voir quel type d'extincteur vous devez mettre en place à proximité. De même, votre assureur doit remettre une attestation couvrant ce risque complémentaire.

**Rappel :** Le stockage de tout produit inflammable est interdit même en sous-sol.

## CHAPITRE 4 - EQUIPEMENTS DES LOGEMENTS

### 4.1 ELECTRICITE

Chaque logement est équipé d'un tableau d'abonné qui se trouve dans l'entrée du logement. Il se compose du disjoncteur ainsi que des micro-disjoncteurs ou coupe-circuits protégeant chaque circuit (les circuits sont repérés grâce à des étiquettes collées sur le porte-fusibles). L'organisation de ce tableau (nombre de circuit par fusible, etc...) a été réalisée conformément aux normes électriques, et a été vérifiée par un organisme agréé : Le CONSUEL.

*Si vous souhaitez modifier votre installation, certaines précautions sont nécessaires pour conserver la validité du contrôle par le CONSUEL.*

- 1) Consulter votre Syndic.
- 2) Faire faire les travaux par une entreprise spécialisée.
- 3) Faire vérifier la conformité par le CONSUEL.

Les centres en plafond et les appliques sont équipés de Dispositifs de Connexion pour Luminaires, pour raccorder votre luminaire :

1. Débranchez la douille provisoire en plastique,
2. Récupérer la fiche DCL clipsée dessus,
3. Raccordez les fils de votre luminaire sur cette fiche (serrage avec un tournevis),
4. Insérez la fiche dans le couvercle de la boîte.

### 4.2 CHAUFFAGE

Le chauffage est de type collectif par convecteur à eau (chauffage urbain).

Il est important de ne rien poser sur les appareils et de ne pas les encastrer.

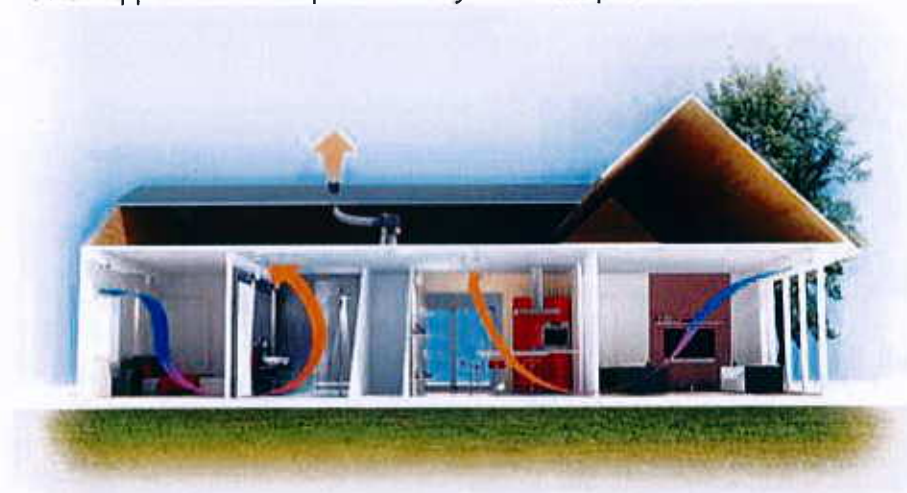
Un convecteur utilise le principe de la convection d'air : le convecteur en marche actionne un circuit d'air, l'air chauffe, monte vers le plafond, chassant vers le bas la masse dont la température est inférieure qui sera à nouveau chauffée, etc...

Il est donc nécessaire de laisser les abords immédiats des convecteurs libres de toute occupation afin de permettre les échanges thermiques dans de bonnes conditions.

Des sèches serviettes mixtes eau/électricité sont disposés dans les salles d'eau et les salles de bains selon vos plans de vente.

### 4.3 V.M.C.

Votre appartement dispose d'un système simple flux.



L'air vicié est extrait de la cuisine, la salle de bains et des WC par des bouches reliées au groupe avec des conduits souples en gaine. L'air neuf pénètre par des entrées d'air auto réglables acoustiques placées au-dessus des fenêtres des chambres et du séjour.

Les bouches VMC de l'appartement doivent être apparentes et les obstruer est strictement interdit.

*Il est rappelé que le raccordement direct des hottes aspirantes sur ces bouches est strictement interdit. D'autant plus que ces bouches doivent rester apparentes et leur obstruction est prohibée.*

### 4.4 APPAREILS SANITAIRES

- Evitez de jeter dans la cuvette de W.C. des objets, papiers, tampons, etc... qui pourraient obstruer les canalisations.
- Ne nettoyez pas votre évier inox avec un produit abrasif, ainsi que les boules de tirage des portes palières et les quincailleries des portes.
- Vérifiez que les joints d'étanchéité, entre la baignoire, l'évier ou le bac à douche et les murs, soient toujours en bon état.
- Ne forcez pas en fermant les robinets d'arrêt.
- Evitez de mettre des cheveux dans les lavabos et vasques. Nettoyez les siphons tous les deux mois.
- L'émail de vos appareils sanitaires craint les chocs violents. N'utilisez en outre pas d'éponge ou de produits abrasifs pour le nettoyage.

- A la livraison, il est possible que certains raccords ou robinets fuient légèrement. Ce désordre usuel provient des joints d'étanchéité restés secs trop longtemps pendant les travaux. Si ces fuites persistent, un serrage complémentaire des joints ou raccords devrait suffire à les arrêter.

#### 4.5 EAU CHAUDE SANITAIRE (E.C.S.)

Le chauffage de l'eau sanitaire est réalisé en sous-sol dans la sous station de chauffage urbain.

#### 4.6 VIDÉOPHONE

Chaque logement est relié par une installation permettant de communiquer avec le hall et de commander l'ouverture de la porte.

En cas de panne :

Il est important, afin de permettre un dépannage rapide, de savoir si la panne est localisée ou générale. Enquêtez auprès des voisins. Il s'agit parfois juste d'un disjoncteur déclenché.

#### 4.7 TELEPHONE - TELEVISION

Chaque logement est équipé de prises téléphone RJ 45 et de prises télévision/F.M dans les séjours et dans les chambres selon vos plans de vente.

En cas de panne de réception : contrôler que les branchements F.M. et T.V. correspondent et procéder comme pour l'interphone.

La distribution des chaînes nationales s'effectue par le réseau T.N.T nécessitant des téléviseurs compatibles ou des démodulateurs numériques individuels. Pour la télévision par satellite, un abonnement individuel sera à souscrire.

#### 4.8 VOLETS

Selon vos plans de vente, les baies sont équipées :

- De volets coulissants manuels
- De volets roulants électriques commandés notamment par le système de domotique

#### 4.9 PARQUETS - MOQUETTES - CARRELAGES

Utilisez des produits d'entretien compatibles avec les revêtements.

#### 4.10 PLACARDS

S'il arrive que les portes de placard de votre appartement se dérèglent légèrement pendant les premières années, il est très facile d'y remédier en agissant sur les pièces de guidage prévues à cet effet.

#### 4.11 QUINCAILLERIE

- De modèles courants, les matériels sont largement diffusés dans le commerce et leurs dimensions standards permettent de les remplacer par un autre modèle de votre choix.
- Clef : pour faire dupliquer une clef, la carte de reproduction remise à la livraison est indispensable.

#### 4.12 PARKINGS

Le **boxage des emplacements** ne pourra être réalisé qu'après l'obtention du certificat de non contestation de conformité par le Promoteur, et selon les dispositions prévues lors de la première Assemblée Générale et le Règlement de Copropriété.

#### 4.13 FACADES

L'ajout de stores ou toute autre modification doit faire l'objet d'un accord de l'architecte et de la copropriété, définissant notamment les références, les coloris et les modèles.

#### 4.14 CLOISONS - FIXATIONS

Le réseau électrique étant incorporé dans les cloisons, les percements devront être faits avec précaution, notamment au-dessus d'appareillages électriques. Il devra être fait usage de chevilles type « Molly » ou équivalent pour toute fixation dans les cloisons placostil.

#### 4.15 COMMENT FIXER AUX MURS

- Pour une charge légère inférieure à 5 kg : cadre petit miroir → utiliser des crochets « x » ou des chevilles adaptées au type de cloison (pour une cloison creuse, il existe des chevilles spécifiques).
- Pour une charge moyenne allant jusqu'à 25 kg : armoire de toilette, étagère, applique → utiliser des chevilles à expansion nylon ou métalliques ou des chevilles à bascule. Respectez un écart de 60 cm entre 2 points de fixation.
- Pour une charge lourde allant jusqu'à 50 kg : éléments de cuisine → utiliser des chevilles à ressort ou des chevilles à expansion métalliques. Respectez un écart de 60 cm entre 2 points de fixation.
- Au-delà de 50 kg, il est impératif de fixer l'objet dans la structure porteuse des murs.

#### 4.16 COMMENT ACCROCHER UN OBJET AU PLAFOND

Eviter d'accrocher tout objet au plafond car des réseaux d'électricité et de chauffage sont noyés dans la dalle béton.

Les boîtiers DCL en plafond sont équipés de crochets pour suspendre vos luminaires (cf. chapitre 4.1)



#### 4.17 FIXATION AU SOL

Les réseaux de plomberie passent dans la dalle béton à une faible profondeur, il est donc très fortement déconseillé de fixer des éléments au sol tel que des barres de seuil ou des meubles nécessitant une fixation au sol ou de percer la dalle béton pour toute autre raison.

## CHAPITRE 5 - CONSEILS UTILES

### 5.1 ENTRETIEN

L'immeuble dans lequel vous venez d'emménager n'exige que des travaux d'entretien normaux. Nous vous communiquons, ci-dessous, un synoptique des entretiens à prévoir :

#### TOUS LES 3 MOIS :

Eclairage	Nettoyage des appareils situés à l'extérieur et dans le sous-sol. (Hors parties privatives).	Syndic
Ouvertures, portes, volets, fenêtres, fermes portes	Nettoyage, contrôle, réglage éventuels : <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Logement,</li> <li>➤ Parties communes.</li> </ul>	Propriétaire Syndic
Terrasses	Evacuation des eaux, des feuilles.	Syndic
Terrasses privatives	Evacuation des eaux, des feuilles.	Propriétaire
V.M.C. (bouches, entrées et extraction)	Nettoyage.	Propriétaire
Evacuation des eaux fluides	Contrôle et curage éventuel.	Syndic
V.R.D. Espaces communs	Nettoyage (feuilles et mousses).	Syndic

#### TOUS LES ANS :

Evacuation des eaux pluviales	Contrôle du scellement des pieds de colonne, de l'étanchéité et curage éventuel.	Syndic
Façades, terrasses, toitures	Vérification et remise en état des ouvrages accessoires (solins).	Syndic
Parkings	Nettoyage des sols, circulations et emplacements.	Syndic

Balcons	Contrôle des fixations. Dégagement et nettoyage des entrées d'eau.	Propriétaire
Equipement sanitaire	Contrôle de l'état des scellements ou des fixations. Contrôle de l'état des joints d'étanchéité, reprise éventuelle.	Propriétaire Propriétaire
Ouvertures	Lubrification des pièces soumises à frottement, débouchage des trous d'évacuation des jets d'eau.	Syndic
Tourelle d'extraction	Etanchéité des joints, réfection de la protection anticorrosion des fixations	Syndic

#### TOUS LES 2 ANS :

Sanitaires	Curage siphons, bouches, baignoires, éviers.	Propriétaire
------------	--	--------------

#### TOUS LES 5 ANS :

Installation électrique	Contrôle et mesures.	Propriétaire
-------------------------	----------------------	--------------

**CONTRATS A SOUSCRIRE PAR LE SYNDIC***(Liste non exhaustive des entretiens à prévoir par un spécialiste)*

- V.M.C. logements et parking,
- Ascenseurs,
- Portes de parking,
- Portier + digicode gâche électrique,
- Portes coupe-feu et détecteur incendie,
- Fermes portes,
- Pompes de relevage,
- Exutoires de désenfumage,
- Extincteurs, bacs à sable, blocs autonomes de sécurité,
- Sous station de chauffage urbain,
- Etc...

**5.2 LE BRUIT**

N'oubliez pas le savoir-vivre. Si vous recevez, avertissez vos voisins et restez dans des limites acceptables.

**5.3 LES ANIMAUX**

Surveillez-les, vous en êtes responsables.

**5.4 MAUVAIS FONCTIONNEMENT**

<b>ELECTRICITE</b>	
Une prise de courant ne fonctionne pas :	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vérifiez, à l'aide d'une lampe témoin, qu'il s'agit bien de la prise et non pas de l'appareil branché.</li> <li>➤ S'il s'agit bien de la prise, vérifiez le disjoncteur correspondant (20 ampères pour une prise ordinaire, 32 ampères pour une prise de cuisine en branchement monophasé).</li> <li>➤ Si le disjoncteur est en service, <b>contactez un spécialiste.</b></li> </ul>
Une lampe ne fonctionne pas :	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurez-vous que l'ampoule n'est pas grillée, testez-la sur une autre douille.</li> <li>➤ Vérifiez le disjoncteur.</li> <li>➤ Si le disjoncteur est en service, <b>contactez un spécialiste.</b></li> </ul>
Le disjoncteur principal « saute » :	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Son calibre est peut-être insuffisant pour votre consommation :               <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Soit vous n'utilisez pas tous les appareils en même temps.</li> <li>b) Soit vous demandez à votre fournisseur d'énergie de re calibrer votre disjoncteur et</li> </ol> </li> </ul>

	<p>d'en augmenter la puissance, en sachant que cela va influencer sur le coût de votre abonnement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un court-circuit peut se produire : abaissez tous les disjoncteurs du tableau général, réarmez le disjoncteur principal et réenclenchez successivement les disjoncteurs. Lorsque l'enclenchement de l'un des disjoncteurs fait sauter le disjoncteur principal, vous avez repéré l'origine du court-circuit. Débranchez l'appareil en question et réparez-le ou contactez le service après-vente concerné.</li> <li>➤ Le disjoncteur principal saute au moment où vous branchez un appareil :           <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Soit la puissance de votre installation est insuffisante : Contactez votre fournisseur d'énergie.</li> <li>b) Soit votre appareil électrique présente un défaut d'isolement et vous devez vous adresser au service après-vente du revendeur de l'appareil.</li> </ol> </li> <li>➤ Votre installation peut être mal isolée : quelle qu'en soit l'origine, il faut contacter un spécialiste.</li> </ul>
<b>Consignes pour réparer soi-même :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Il est dangereux de toucher aux installations électriques. Le courant doit impérativement être coupé au préalable. S'en assurer à l'aide d'une lampe témoin.</li> <li>➤ Ne touchez jamais une prise électrique ou un appareil branché avec les mains mouillées.</li> <li>➤ Coupez systématiquement le courant avant de changer une ampoule.</li> <li>➤ Ne touchez jamais une personne électrocutée sans avoir, au préalable, coupé le disjoncteur principal.</li> </ul>
<b>Conseils :</b>	<p>Ne surchargez pas vos prises par une série de prises multiples, le risque de surchauffe est certain et provoquerait un court-circuit. Si vous effectuez des raccordements électriques, lustres, appliques, appareils divers, sachez que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le fil rouge est la phase.</li> <li>➤ Le fil bleu, le neutre.</li> <li>➤ Le fil jaune et vert, la terre.</li> </ul>
<b>PLOMBERIE</b>	
<b>Vous n'avez que très peu de débit d'eau chaude sur un robinet :</b>	<p>Le mousseur est entartré → dévissez la bague du bec du robinet, sortir le mousseur, le faire bouillir 5 minutes dans de l'eau de Javel ou du vinaigre blanc</p> <p><b>Entretien :</b> cette opération est à réaliser tous les trimestres.</p>

## CHAPITRE 6 - GARANTIES

Nous avons apporté le soin nécessaire pour construire un bâtiment dans les Règles de l'Art afin de lui assurer une durée de vie optimale.

Toutefois, il n'est pas exclu que des désordres apparaissent ; les garanties sont décrites dans votre acte de vente.

On distingue :

- La garantie de parfait achèvement.
- La garantie de bon fonctionnement.
- La garantie décennale.

Il est important d'examiner cas par cas ce qu'il y a lieu de faire.

***Le point de départ de toutes les garanties est la réception par le Maître d'ouvrage des travaux des entreprises et non celle de votre logement.***

La réception est l'acte par lequel le Maître d'ouvrage déclare accepter l'ouvrage avec ou sans réserves.

Il constate :

- L'achèvement des travaux.
- Leur conformité aux documents contractuels des marchés (plans, devis descriptifs et leurs avenants éventuels, notices descriptives)

**La garantie de parfait achèvement : un an.**

***Elle concerne :***

- Les désordres apparus dans l'année suivant la réception.

Cette garantie concerne les vices cachés, c'est-à-dire les défauts de construction non visibles au moment de la réception ou dont les conséquences ne se révèlent qu'au bout d'un certain temps.

Vous devez, pendant cette période, nous indiquer par **lettre recommandée avec accusé de réception** tous les désordres (vices cachés) qui pourraient survenir.

Ne sont pas couverts par cette garantie, les conséquences d'une maladresse, d'un usage anormal ou d'un défaut d'entretien.

Nous interviendrons auprès de l'entrepreneur concerné afin qu'il effectue les travaux de reprise nécessaires.

Il est à noter que toute intervention effectuée après la remise des clés par l'un de vos prestataires (cuisiniste, menuisier, décorateur, plombier, électricien, etc...) sur l'un ou l'autre des éléments livrés annulera les garanties en cours. La garantie sera ensuite assurée par le prestataire intervenu.

**La garantie de bon fonctionnement : deux ans.**

***Elle concerne :***

- Les éléments d'équipement dissociables du corps de l'ouvrage, c'est-à-dire les éléments qui peuvent être démontés ou remplacés sans toucher le gros œuvre (exemple : stores, prises, robinets thermostatiques, ...).

En cas de désordre sur un élément dissociable, vous devez, pendant cette période, nous indiquer ce désordre par **lettre recommandée avec accusé de réception**.

Ne sont pas couverts par cette garantie, les conséquences d'une maladresse, d'un usage anormal ou d'un défaut d'entretien.

**La garantie décennale : 10 ans**

***Elle concerne :***

- Les dommages qui portent atteinte à la solidité du bâtiment et ceux des éléments d'équipement qui ne peuvent être dissociés des ouvrages de fondation d'ossature, de viabilité, de clos ou de couvert sans détériorer la construction (exemple : les tuyaux incorporés dans le béton).
- Les dommages susceptibles de rendre le bâtiment impropre à sa destination. Il ne s'agit pas des dommages qui compromettent sa solidité, mais de ceux qui le rendent pratiquement inhabitable (exemple : des fissures infiltrantes qui laissent pénétrer l'eau ou l'air, un défaut d'étanchéité).
- Pour la mettre en œuvre :

Vous devez, pendant la période de garantie, nous indiquer ce désordre par **lettre recommandée avec accusé de réception**.

Vous indiquerez dans votre déclaration :

- Les circonstances des dommages (quand et comment se sont-ils produits ?).
- Leur nature.
- Leur importance.
- Le cas échéant, les mesures d'urgence que vous avez du prendre (par exemple, réparer une canalisation rompue).

N'oubliez pas d'adresser une copie de cette lettre au Syndic.

Pour votre information, sachez que l'assureur est soumis à des délais légaux pour la réalisation de l'expertise, l'établissement du rapport et le versement de l'indemnisation éventuelle.

**Ne confondez pas garantie et entretien :**

Ces garanties ne s'appliquent pas aux dommages qui résultent uniquement de l'usure normale ou du défaut d'entretien (voir : Conseils d'entretien).

La SCI BOULOGNE PARC B4C a souscrit une **Police Dommage Ouvrage pour la mise en œuvre des garanties biennales et décennales.**

Cette assurance bénéficie à la copropriété, à compter de la réception des parties communes par le Syndic et à chacun des copropriétaires dès le jour de la remise des clefs.

En cas de problème mettant potentiellement en jeu cette assurance, merci d'adresser en RAR un courrier à l'attention du SAV de Vinci Immobilier qui étudiera, en liaison avec le responsable de programmes, le bien-fondé de votre demande et la transmettra, le cas échéant, à l'assurance Dommage ouvrage

C'est la Compagnie d'Assurance qui désignera un expert qualifié pour identifier les causes du sinistre et accepter ou non le dossier. Sur la base du rapport de l'expert, la Compagnie dispose d'un délai de soixante jours pour notifier à l'assuré sa position sur le principe de la garantie. Lorsque l'assureur accepte de garantir le sinistre, il doit indiquer, dans sa notification, le montant de l'indemnité qu'il propose.

En cas de sinistre affectant les parties communes, c'est au Syndic de copropriété qu'il appartient d'effectuer la déclaration de sinistre.

La police « Dommage Ouvrage » ne peut être mise en jeu lorsque les ouvrages sont endommagés par une cause accidentelle extérieure, par exemple incendie, vitres brisées, candélabre percuté par un véhicule, etc... ou par défaut d'entretien.

D'autre part, elle n'est pas un contrat d'entretien de la construction.

**CHAPITRE 7 - ANNEXES**

**ANNEXE 1 : Liste des intervenants - Syndic de copropriété**

**ANNEXE 2 : Coordonnées concessionnaires**

**ANNEXE 3 : Concordance n° commerciaux / n° de copropriété**

**ANNEXE 4 : Notices d'utilisation :**

**Compteur EDF  
Sèche serviettes  
Ventilation mécanique contrôlée  
Vidéo-portier  
Entrée d'air  
Domotique**

## Liste des intervenants

Désignation	Nom	Adresse	Responsables	Téléphone	Fax
Maître d'ouvrage	SCI BOULOGNE PARC B4C	8, rue Heyrault 92 100 BOULOGNE BILLANCOURT	Romuald CATOIR (Directeur de Programmes) Malika ALIANE (Chargée de clientèle)	01. 55.38.79.55 01.55.38.89.60	01.56.72.63.48
Maîtres d'œuvre d'exécution	BRENAC et GONZALEZ	36 rue des jeûneurs 75002 PARIS	Mme Bénédicte YABI	01.43.55.85.85	
Entreprise générale	CBC	Immeuble Le Mermoz Vélizy espace 131 avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	M. David FIOT	01.39.45.76.22	
Bureau de contrôle	QUALICONSULT EUROPARC	127/131, chemin des bassins 94035 CRETEIL CEDEX	M. LEFRANCOIS	01.49.56.06.00	01.48.71.85.31
MAIRIE		26 avenue André Morizet 92104 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX		01.55.18.53.00	


## Syndic provisoire de copropriété

Désignation	Adresse	Téléphone	Fax
VINCI IMMOBILIER GESTION	193 rue de Bercy 75012 PARIS	01.40.04.60.68	01.40.04.56.00

## Coordonnées concessionnaires

Désignation	Adresse	Téléphone	Fax
FRANCE TELECOM	110 Boulevard Jean Jaurès 92100 Boulogne Billancourt	10.14	-
EDF	Région Ile de France 74 av d'Italie 75013 Paris	09.69.32.15.15	-
VEOLIA	52 Rue d'Anjou Paris	01.43.97.51.99	
IDEX	148 Route de la Reine Boulogne-Billancourt	01.47.12.42.12	

## Coordonnées astreinte chauffage urbain



**Idex**  
Efficace Énergétique

Seguin Rives de Seine  
**ENERGIES**

**Services administratifs et techniques**  
4, rue Diderot - CS 20001  
92152 SURESNES Cedex

Tél. : 01 46 25 42 70  
Fax : 01 46 25 42 80  
[www.idex.fr](http://www.idex.fr)

**ZAC SEGUIN RIVES DE SEINE  
FOURNITURE DE CHALEUR ET DE FROID**

**Numéro à composer en cas de demande d'intervention sur le chauffage et froid urbain**

❖ Heures et jours ouvrables :

Tél. : 09 60 49 17 46  
Fax : 01 46 04 08 67

Chef d'Exploitation : Jeremy PIRES [jeremy.pires@idex-groupe.com](mailto:jeremy.pires@idex-groupe.com)  
Adjoint au chef d'Exploitation : Alexis CASTEIG [alexis.casteig@idex-groupe.com](mailto:alexis.casteig@idex-groupe.com)

❖ **24h/24H – 365 jours / ans en cas d'urgence : 0811 90 43 39**

❖ Administratif :

IDEX ENERGIES RESEAUX IDF : 4 rue DIDEROT  
92150 SURESNES

Tél. : 01.46.25.42.76  
Fax : 01.46.25.42.80

Directeur d'Agence : Alain DESNOS [alain.desnos@idex-groupe.com](mailto:alain.desnos@idex-groupe.com)  
Assistante : Audrey JEANNE [audrey.jeanne@idex-groupe.com](mailto:audrey.jeanne@idex-groupe.com)

## Concordance n° commerciaux / n° de copropriété

N° Commercial	N° de copropriété
A01	301
A11	302
A12	303
A13	304
A14	305
A21	306
A22	307
A23	308
A31	309
A32	310
A33	311
A41	312
A42	313
A43	314
A51	315
A52	316
A53	317
A61	318
A62	319
A71	320
A72	321
A73	322
B01	323
B02	324
B03	325
B04	326
B11	327
B12	328
B13	329
B14	330
B21	331
B22	332
B23	333
B31	334
B32	335
B33	336
B41	337
B42	338
B43	339
B51	340
B52	341
B53	342
B61	343
B62	344
B71	345
B72	346

Notice d'utilisation

Compteur EDF

Comment consulter votre compteur électronique ?

VOTRE COMPTEUR

**ALIMENTATION GÉNÉRALE**  
Ouverture du capot réservée au technicien.

**AFFICHEUR**  
En utilisant les touches S et D, un chiffre apparaît sur la gauche du cadran : il indique un numéro d'ordre dans la séquence de visualisation.

**PILOTAGE DE VOTRE INSTALLATION**  
Bornier de raccordement des circuits de télécommande de vos appareils.



**TOUCHE SÉLECTION (S)**

**INDICATEUR DE CONSOMMATION**  
Le voyant clignote proportionnellement à la consommation.

**TOUCHE DÉFILEMENT (D)**  
Remarques sur certains compteurs, l'indicateur de consommation est placé à gauche de l'afficheur. Par ailleurs, les informations contenues dans les affichages S6 à S10 peuvent porter les numéros S7 à S11 (le n°6 n'existe pas).

**TÉLÉ INFORMATION** voir page 13

Votre compteur peut mettre en marche et arrêter automatiquement certains appareils électriques, afin qu'ils fonctionnent seulement durant les périodes tarifaires où le prix du kWh est le plus bas. On dit alors que ces appareils sont "asservis".  
(consultez votre installateur)

Votre compteur peut mettre en marche et arrêter automatiquement certains appareils électriques, afin qu'ils fonctionnent seulement durant les périodes tarifaires où le prix du kWh est le plus bas. On dit alors que ces appareils sont "asservis".



Votre compteur électronique garde en mémoire et tient à votre disposition plusieurs indications. Mais, elles sont affichées l'une après l'autre.

Aussi, pour en prendre connaissance, vous faudra-t-il les rendre visibles.

C'est très simple ; il suffit d'appuyer une ou plusieurs fois sur les touches S (Sélection) et D (Défilement) pour faire apparaître l'information recherchée.

Vous trouverez ci-après, en fonction de l'option tarifaire qui est la vôtre, la liste des informations et services que votre compteur électronique met à votre disposition et le mode d'utilisation des touches S et D.

L'information que vous avez appelée, reste visible 30 secondes environ et, passé ce laps de temps, disparaît automatiquement et l'afficheur revient à la position "repos".

Dans cette position "repos", l'afficheur vous indique la période tarifaire en cours et l'index de consommations correspondant.

SI VOUS AVEZ CHOISI

**L'option à Un poste tarifaire**  
un seul prix de l'énergie  
Lire pages 4 et 5 ▶

**L'option à Deux postes tarifaires**  
deux prix différents de l'énergie  
Lire pages 6 et 7 ▶

**L'option à Six postes tarifaires**  
six prix différents de l'énergie  
Lire pages 8 et 9 ▶



Comment consulter votre compteur électronique ?

Option à Un poste tarifaire



TOUCHE SÉLECTION (S) DE 1 À 10 APPUIS

- S1 Indicateur visuel de la puissance instantanée.
- S2 Option tarifaire choisie. Puissance souscrite (mise à votre disposition).
- S4 Intensité et puissance instantanées utilisées.
- S5 Intensité maximale atteinte.
- S6 N° de série du compteur (6 premiers chiffres) + D (6 derniers chiffres).
- S7 Etat du contact de sortie.
- S8 Compteur de consommation instantanée (Wh) + D (pour remise à zéro).
- S9 Contrôle de l'afficheur + D (pour les autres segments).
- S10 Retour affichage au repos.

TOUCHE DÉFILEMENT (D) 1 OU 2 APPUIS

D1 Index des consommations.



S1 00 Indicateur visuel <sup>(1)</sup> de la puissance instantanée.	S2 2 BRSE Option tarifaire choisie.	S3 3 30A-06 kVA Puissance souscrite. (Ampères et kVA).	S4 4 120 W Intensité ou puissance instantanées utilisées.
S5 5 20 A Intensité maximale atteinte. (En ampères).	S6 6 123456 N° de série du compteur	S7 7 10-20 Etat des contacts de sortie. (Inutilisé).	S8 8 1002 Compteur de consommation instantanée. (progresse de 1 à chaque Wh consommé) <sup>(2)</sup> .
<p>(1) L'afficheur comporte 6 caractères, ceux-ci se complètent de gauche à droite et indiquent la proportion de la puissance utilisée par rapport à la puissance souscrite dans cet exemple 1/3 de votre puissance disponible est utilisée (visuels différents selon la marque).</p> <p>(2) En appuyant sur la touche « D » le compteur partiel est remis à zéro. (3) Cet affichage varie selon la marque.</p>		S9 9 Contrôle du fonctionnement de l'afficheur <sup>(3)</sup> .	D1 1 012345 kWh Index des consommations.

Le contact de sortie est inutilisé, le prix de votre kWh étant unique, aucun asservissement d'appareil ne peut être réalisé par le compteur.



## Comment consulter votre compteur électronique ?

Option à Deux postes tarifaires



CONTACT	POSTE A
	PRIX NORMAL
	PRIX RÉDUIT

Contact ouvert  
 Contact fermé

### TOUCHE SÉLECTION (S) DE 1 À 10 APPUIS

- |  |   |
|--|---|
| S1 Indicateur visuel de la puissance instantanée.  | S6 N° de série du compteur (6 premiers chiffres) + D (6 derniers chiffres).           |
| S2 Option tarifaire choisie.                       | S7 Etat du contact de sortie.   |
| S3 Puissance souscrite (mise à votre disposition). | S8 Compteur de consommation instantanée (Wh) + D (pour remise à zéro).                |
| S4 Intensité et puissance instantanées utilisées.  | S9 Contrôle de l'afficheur + D (pour les autres segments). Retour affichage au repos. |
| S5 Intensité maximale atteinte.                    |   |

### TOUCHE DÉFILEMENT (D) 1 OU 2 APPUIS

- |   |   |
|---|---|
| D1 Index des consommations PRIX RÉDUIT. | D2 Index des consommations PRIX NORMAL. |
|---|---|



## Comment consulter votre compteur électronique ?

Option à Six postes tarifaires

Deux postes tarifaires pour un jour donné



Remarque : L'ordre d'affichage D1 à D6 peut varier suivant les marques.

### TOUCHE SÉLECTION (S) DE 1 À 12 APPUIS

- |   |   |
|---|---|
| S1 Indicateur visuel de la puissance instantanée.   | S6 N° de série du compteur (6 premiers chiffres) + D (6 derniers chiffres).       |
| S2 Option tarifaire choisie. + D couleur du jour en cours + D couleur du lendemain ou état d'attente. | S7 Etat des contacts de sortie.   |
| S3 Puissance souscrite (mise à votre disposition).  | S8 Compteur de consommation instantanée (Wh) + D (pour remise à zéro).            |
| S4 Intensité et puissance instantanées utilisées.   | S9 Programme "Eau chaude" sélectionné + Touche D.                                 |
| S5 Intensité maximale atteinte.   | S10 Inutilisé.  |
|   | S11 Contrôle afficheur + D (pour les autres segments). Retour affichage au repos. |

### TOUCHE DÉFILEMENT (D) 1 À 6 APPUIS

- |                  |                  |                  |
|------------------|------------------|------------------|
| D1 Index POSTE 1 | D3 Index POSTE 3 | D5 Index POSTE 5 |
| D2 Index POSTE 2 | D4 Index POSTE 4 | D6 Index POSTE 6 |



<b>S1</b> 000 Indicateur visuel <sup>(1)</sup> de la puissance instantanée.	<b>S2</b> 2 HC A Option tarifaire choisie. (la lettre située à droite correspond à un code interne d'exploitation).	<b>S3</b> 3 30A-06 kVA Puissance souscrite. (Ampères et kVA).	<b>S4</b> 4 120 W Intensité ou puissance instantanées utilisées.
<b>S5</b> 5 20 A Intensité maximale atteinte. (En ampères)	<b>S6</b> 6 123456 N° de série du compteur.	<b>S7</b> 7 F--20 Etat du contact de sortie. Fermé (F) - Ouvert (O).	<b>S8</b> 8 1002 Compteur de consommation instantanée (progresse de 1 à chaque Wh consommé).
<b>S9</b> 9 Contrôle du fonctionnement de l'afficheur <sup>(3)</sup> .	<b>D1</b> 1 017583 kWh Affichage au «repos» Index des consommations de la période tarifaire en cours.	<b>D2</b> 2 012345 kWh Index des consommations. Heures creuses ou Heures Pleines par appui sur la touche « D » Défilement.	

(1) L'afficheur comporte 6 caractères, ceux-ci se complètent de gauche à droite et indiquent la proportion de la puissance utilisée par rapport à la puissance souscrite dans cet exemple (2 de votre puissance disponible est utilisée (visuels différents selon la marque)).  
 (2) En appuyant sur la touche « D » le compteur partiel est remis à zéro.  
 (3) Cet affichage varie selon la marque.

Vous avez intérêt à ne faire fonctionner certains appareils (chauffe-eau, radiateurs à accumulation...) que durant les heures à prix réduit. Pour cela, il suffit de relier le relais-interrupteur, qui commande la mise sous tension ou hors tension de ces appareils, au contact de votre compteur.



<b>S1</b> 000 Indicateur visuel <sup>(1)</sup> de la puissance instantanée.	<b>S2</b> 2 TEMPO Option tarifaire choisie. (la lettre située à droite correspond à un code interne d'exploitation).	<b>S3</b> 3 75A-15 kVA Puissance souscrite. (Ampères et kVA).	<b>S4</b> 4 120 W Intensité ou puissance instantanées utilisées.	<b>S5</b> 5 60 A Intensité maximale atteinte. (En ampères).
<b>S6</b> 6 123456 N° de série du compteur	<b>S7</b> 7 F--20 Etat du contact de sortie. Fermé (F) - Ouvert (O).	<b>S8</b> 8 1002 Compteur de consommation instantanée.	<b>S9</b> 9 EAU Programme "Eau chaude" sélectionné.	<b>S10</b> 0 CHAU D Inutilisé.
<b>S11</b> 10 Contrôle afficheur.	<b>D1 À D6</b> Index des consommations. Affichage au «repos». Index des consommations de la période tarifaire en cours.			
<b>S2 TARIF APPLIQUÉ</b>				
<b>TARIF DU JOUR</b> + D 2 BLEU		<b>TARIF DU LENDEMAIN</b> + D 2 BLANC ou		
Tarif du jour en cours. Le mot "jour" s'affiche en attente.		Tarif du lendemain vers 20 h. Le mot "demain" s'affiche en attente.		Tarif du lendemain avant 20 h. Tarif du lendemain apparaît (en clignotant) sur l'afficheur aux environs de 20 h.

(1) L'afficheur comporte 6 caractères, ceux-ci se complètent de gauche à droite et indiquent la proportion de la puissance utilisée par rapport à la puissance souscrite dans cet exemple (2 de votre puissance disponible est utilisée (visuels différents selon la marque)).  
 (2) En appuyant sur la touche « D » le compteur partiel est remis à zéro.


Pour programmer le contact de sortie pour l'asservissement du chauffe-eau, tournez la page.





## Comment programmer votre compteur électronique ?

PROGRAMMES CHAUFFE-EAU (Option à Six postes tarifaires)



**TOUCHE SÉLECTION (S)**

**S9** (9<sup>e</sup> appui)  
Lecture du programme en cours pilotant le chauffe-eau.

**ERU 1**  
**ERU 2**  
**ERU 3**

Pour modifier, utiliser la touche D (défilement), choisir un des 3 programmes<sup>(1)</sup> et valider avec la touche S (qui vous donne en même temps accès à la consultation suivante S10).

*(1) Les programmes non sélectionnés clignotent.*

Période où le fonctionnement des appareils asservis est possible (contact fermé).

PROGRAMMES CHAUFFE-EAU	TARIF BAS		TARIF INTERMÉDIAIRE		TARIF HAUT	
	POSTE 1	POSTE 2	POSTE 3	POSTE 4	POSTE 5	POSTE 6
ERU 1	●	●	●		●	
ERU 2	●	●	●		●	
ERU 3	●	●	●		●	

\* Ce programme n'est pas utilisable s'il y a un autre appareil de gestion associé au compteur (voir page 11).



### DES ÉQUIPEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### Le "signal de veille"

boîtier électronique fonctionnant sur secteur et indiquant le tarif du jour et celui du lendemain vers 20h pour l'option à Six postes tarifaires.

#### L'automate tarifaire

permet l'asservissement du chauffe-eau et du chauffage si votre compteur est à l'extérieur ou mal placé dans le logement.

#### Le gestionnaire d'énergie

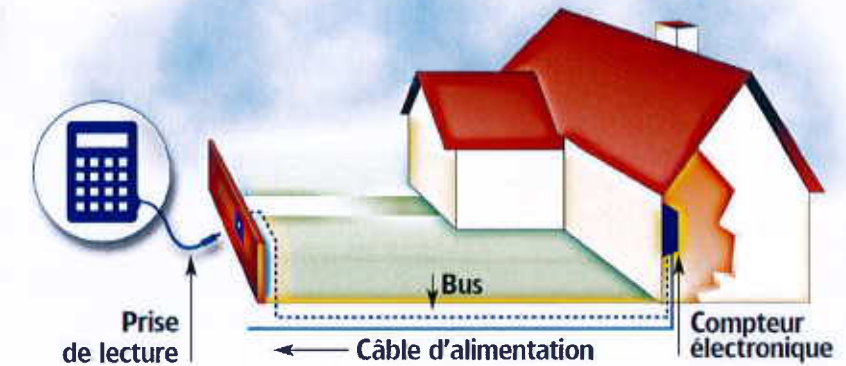
permet la programmation optimale de votre chauffage, de votre chauffe-eau et de vos équipements électroménagers.

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE VOTRE FOURNISSEUR



## Le relevé à distance

Grâce à une liaison spéciale par fil, appelée BUS, le releveur peut lire votre compteur à distance. Les relevés sont effectués sans vous déranger, même si vous êtes absent lors du passage du releveur.



## La téléinformation



Les informations enregistrées par votre compteur peuvent être transmises à un "périphérique" tel, un gestionnaire d'énergie pour piloter votre installation ; dans ce cas, la programmation du chauffe-eau et du chauffage se fait alors par le gestionnaire (ou l'automate).



## Notice d'utilisation

### Sèche serviettes

<b>1 Installation de l'appareil</b>	4
<b>2 Description du thermostat d'ambiance IR Prog</b>	7
<b>3 Utilisation du thermostat d'ambiance IR Prog</b>	10
<b>4 Réglages avancés du thermostat d'ambiance IR Prog</b>	16
<b>5 Préconisations d'usage</b>	18
<b>6 Conseils d'entretien</b>	21
<b>7 En cas de non fonctionnement</b>	21

## Généralités

Madame, Monsieur

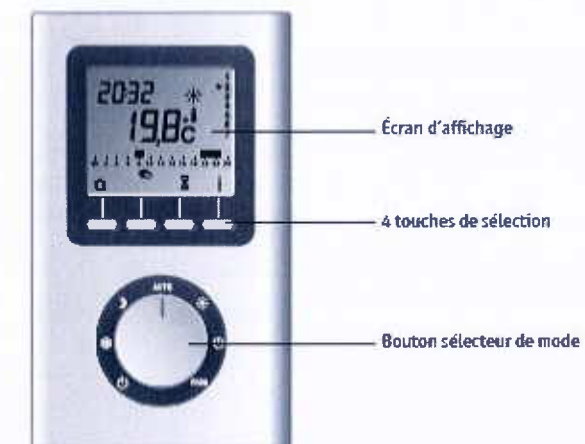
Nous vous remercions d'avoir choisi ce radiateur sèche-serviettes. Elaboré avec le plus grand soin selon notre charte qualité, nous vous en souhaitons une entière satisfaction. Pour profiter pleinement de toutes ses possibilités, nous vous invitons à lire attentivement cette notice et à la conserver à proximité de votre appareil.

Merci de votre confiance.

Nous vous invitons à prendre connaissance des préconisations d'usages spécifiques à chacune des 2 versions de radiateur sèche-serviettes possibles :

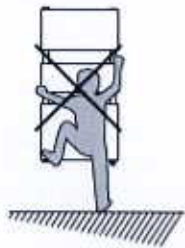
- **CAS D'UN RADIATEUR ÉLECTRIQUE** : reportez-vous au chapitre 5.1 de cette notice
- **CAS D'UN RADIATEUR MIXTE** (fonctionne sur le circuit eau chaude de votre chauffage central et est équipé d'une résistance électrique chauffante) : reportez vous au chapitre 5.2 de cette présente notice et à la notice de pose fournie avec les consoles de fixation murale.

Votre radiateur est piloté à distance par son **THERMOSTAT D'AMBIANCE À LIAISON INFRAROUGE PROGRAMMABLE** (fourni) qui lui permet de réguler la température souhaitée dans votre pièce.



Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Les radiateurs sèche-serviettes doivent être utilisés conformément à l'usage auxquels ils sont destinés et non comme console, chaise, jeu, échelle...



**MISE EN GARDE** Pour éviter tout danger pour les très jeunes enfants, il est recommandé d'installer ce sèche-serviettes de façon telle que le barreau chauffant le plus bas soit au moins à 600 mm au dessus du sol.

**MISE EN GARDE POUR L'UTILISATION DES APPAREILS CHROMÉS** Parmi les différents états de surface du radiateur, le chromage est celui qui transmet la plus forte sensation de chaleur au toucher. Il est conseillé de ne pas s'appuyer sur la façade de l'appareil lorsque celui-ci est en fonctionnement afin d'éviter tout risque de brûlure, notamment sur les finitions chromées.

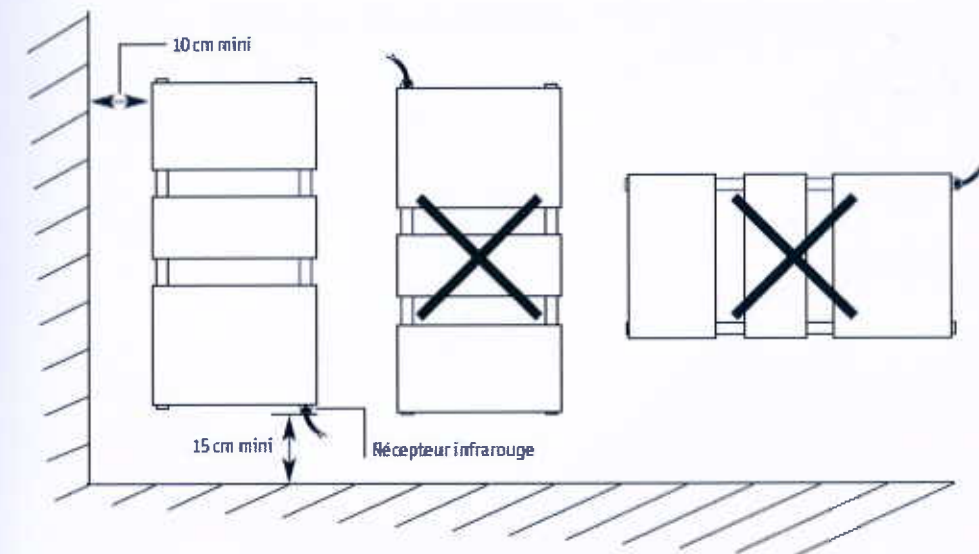
**À NOTER** Les radiateurs sèche-serviettes électriques ou mixtes sont conçus pour être recouverts sans danger. Pour garantir un fonctionnement efficace de votre appareil, il est toutefois recommandé de ne pas le couvrir entièrement. Du fait de l'élévation de température et grâce au coupe circuit interne, il peut dans ce cas interrompre son fonctionnement.

## 1. Installation de l'appareil

### 1.1 Emplacement de l'appareil

Pour profiter pleinement de votre appareil et pour votre plus grand confort, nous vous recommandons :

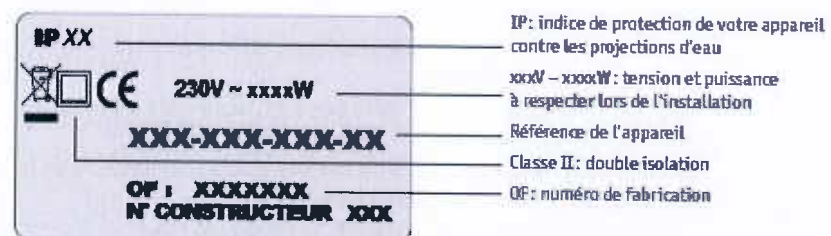
- de réaliser l'installation si possible à proximité des emplacements à fortes déperditions (fenêtres, portes, etc.)
- de disposer tout objet (meubles, chaise...) au minimum à 50 cm environ de la face avant de l'appareil pour favoriser la circulation de l'air.
- de positionner le bas de l'appareil au minimum à 15 cm du sol
- de laisser au minimum 10 cm entre le haut de l'appareil et une tablette.
- l'appareil de chauffage ne doit pas être placé juste en dessous d'une prise de courant.
- d'utiliser des vis de fixation adaptées à la nature de votre mur.



**IMPORTANT** ce radiateur ne doit jamais être installé avec son boîtier d'alimentation en position haute.

## 1.2 Raccordement de l'appareil

Les caractéristiques techniques de votre radiateur sont indiquées sur son étiquette signalétique disposée sur le côté, en partie basse. Veillez à en prendre note préalablement à son installation.



Le raccordement au réseau électrique doit être effectué en respectant:

- \_ La tension et la puissance indiquées sur cette étiquette
- \_ Les couleurs conventionnelles (marron: Phase, bleu ou gris: Neutre).

Le câble souple monté d'origine est destiné à être relié au réseau par l'intermédiaire d'une boîte de connexion qui devra être placée derrière l'appareil, sans interposition d'une fiche prise de courant. Dans une cuisine ou une salle de bains, la boîte de connexion sera placée au moins à 25 cm du sol.

### CAS D'UN RADIATEUR MIXTE

Nous vous conseillons de brancher votre radiateur derrière un coupe circuit afin de couper l'alimentation électrique en cas d'utilisation de ce dernier en chauffage central.

## 1.4 Règles d'installation du radiateur

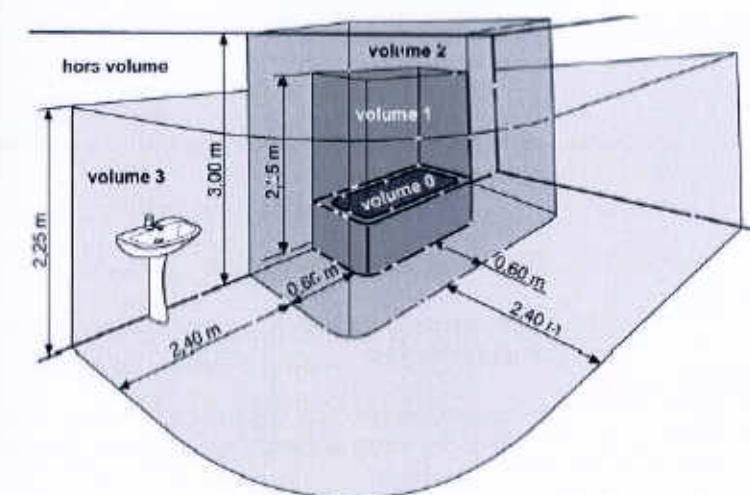
### INSTRUCTIONS POUR LA FRANCE (EN APPLICATION DE LA NORME NFC 15.100)

Au delà des règles prescrites dans cette notice, l'installation doit être conforme à la norme NFC 15.100 et aux règles de l'art.

Cet appareil est de classe II. Il est protégé contre les projections d'eau et peut être installé dans les volumes 2 et 3, sous réserve que les organes de régulation électrique ne puissent être touchés par une personne utilisant la baignoire ou la douche. Il ne doit pas être raccordé à une borne de terre. Il est rappelé qu'un dispositif de coupure omnipolaire conformément à la norme NFC 15.100 est obligatoire.

Dans une salle de bain ou de douche, veillez à protéger la ligne électrique par un dispositif différentiel haute sensibilité 30 mA.

**IMPORTANT** L'appareil ne doit pas être soumis à une humidité ambiante intensive ou permanente (douche, piscine, etc.).



### INSTRUCTIONS POUR LES AUTRES PAYS

L'installation doit être conforme aux normes en vigueur et aux règles de l'art du pays dans lequel il est mis en œuvre.

## 2 Description du thermostat d'ambiance IR Prog



**ATTENTION** Votre radiateur n'est pas compatible avec tout dispositif de commande autre que le thermostat d'ambiance fourni.

### 2.1 Emplacement du thermostat d'ambiance

Pour réguler votre appareil, le thermostat doit mesurer la température ambiante la plus représentative possible de votre pièce.

Le thermostat doit être situé impérativement dans la pièce où se trouve votre sèche serviette en visé direct à distance de 10 m maximum sans obstacle (mur, meuble, etc.) pour assurer une bonne réception du signal infrarouge.

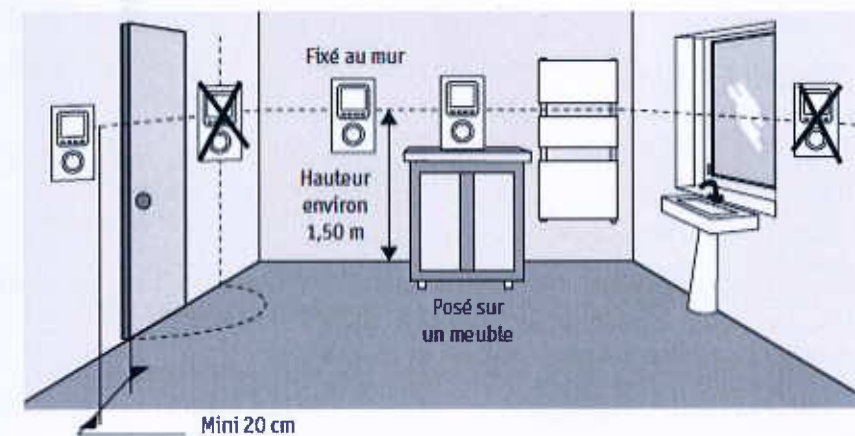
Sous certaines conditions le signal peut être réfléchi par les surfaces claires et lisses (carrelages).

Avant toute fixation définitive assurez-vous qu'aucun objet ne perturbera la transmission entre l'émetteur et le récepteur de votre sèche-serviettes et réalisez un test infrarouge (voir chapitre 4.3).

7

La sonde de mesure de la température étant dans le boîtier du thermostat d'ambiance, vous devez placer celui-ci :

- sur un mur ou posé sur une étagère ou un meuble accessible à une hauteur de 1,50 m environ,
- à l'abri des sources de chaleur (lumière, influence du soleil, etc.) et des courants d'air (fenêtre, porte, ventilation).
- Évitez l'installation du thermostat sur un mur en contact avec l'extérieur ou avec une pièce non chauffée (garage, etc.).



Vous pouvez au choix positionner votre thermostat sur son socle (fourni) ou le fixer à un mur de la pièce.

#### 2.1.1 Fixation murale

Soulevez le capot à l'aide d'un tournevis (A). Enlevez les piles livrées avec l'appareil.

Fixez le thermostat à l'aide de vis et de chevilles ou sur une boîte d'encastrement (B : entraxe 60 mm).

Remettez les piles en place en respectant leur polarité.

#### 2.1.2 Fixation sur socle

En utilisant le support fourni, vous pouvez poser l'émetteur sur un meuble.



8

## 2.2 Activation et remplacement des piles

Soulevez le capot à l'aide d'un tournevis en faisant levier (A). Puis ôtez la languette d'activation des piles et repositionnez ensuite le capot.

À partir du moment où le témoin d'usure des piles apparaît, vous disposez d'environ 3 mois pour changer celles-ci (2 piles alcalines 1,5V de type LR03 ou AAA).

Des précautions sont à prendre :

- respecter les polarités +/- lors de la mise en place dans le thermostat,
- ne pas jeter les piles usées n'importe où (dans un souci de respect de l'environnement, vous devez rapporter les piles usées dans un lieu de collecte),
- ne pas les recharger,
- vous disposez d'environ 45 secondes pour changer les piles avant que le réglage de l'heure ne soit remis à zéro (dans ce cas, refaire le réglage de l'heure et de la date).



## 2.3 Mise à l'heure

Tournez le bouton sur .

Les jours clignotent. Appuyez sur + ou - pour effectuer votre choix (on peut prendre le lundi pour jour 1) puis appuyez sur OK pour valider et passer au réglage suivant.

Recommencez les opérations pour régler les heures puis les minutes.





Tournez le bouton pour sortir du mode de réglage.



9

## 3 Utilisation du thermostat IR Prog

### 3.1 Présentation des modes de fonctionnement




-  **ARRÊT CHAUFFAGE** L'appareil est en mode arrêt chauffage.
-  **CONFORT** C'est le mode à utiliser en cas d'occupation de la pièce (température par défaut: 19°C).
-  **ÉCONOMIE (ECO)** C'est le mode à utiliser en cas d'inoccupation de la pièce. Il est conseillé en cas d'absence supérieure à 2 heures (température par défaut: 16°C).
-  **HORS GEL** C'est le mode à utiliser en cas d'absence prolongée. Il est conseillé au-delà de 24 heures (température par défaut: 7°C).

**AUTO** le thermostat pilote votre appareil selon votre programme hebdomadaire (voir chapitre 3.3) avec affichage du mode de la plage horaire en cours.

### 3.2 Réglage des températures de consigne

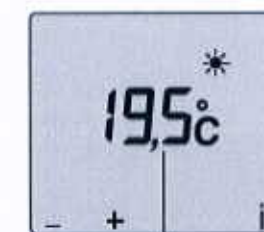
Les températures de consigne sont les températures que vous souhaitez dans votre pièce selon les différents modes de fonctionnement ci-dessus.

Tournez le bouton sur :

-  pour régler la température hors-gel (de 5°C à 15°C),
-  pour régler la température économie (de 10°C à 30°C),
-  pour régler la température confort (de 10°C à 30°C),

Appuyez sur + ou - pour ajuster la température par pas de 0,5°C. Puis tournez le bouton pour passer au réglage suivant.

**À NOTER** Appuyez sur la touche 1 pour afficher momentanément la température ambiante.



Température de consigne

10

### 3.3 Programmation

La fonction programmation permet de programmer les allures **ECO** (☾) et **CONFORT** (☀) tout au long de la journée.

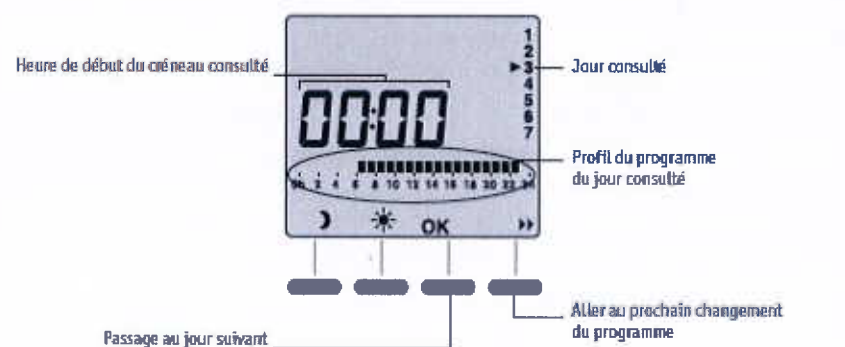
Cette programmation peut être identique tous les jours (programmation journalière) ou différente chaque jour (programmation hebdomadaire).

En cas de changement de vos habitudes, il vous est toujours possible de basculer manuellement votre appareil sur le mode désiré (☾ ou ☀ ou ☀) à l'aide du bouton.

#### 3.3.1 Programmation par défaut

POUR CONSULTER LA PROGRAMMATION, TOURNEZ LE BOUTON SUR PROG

À la mise en service du thermostat programmable, le programme prédéfini est « **CONFORT** de 6 h à 23 h » appliqué à tous les jours de la semaine.



Profil du programme par défaut:



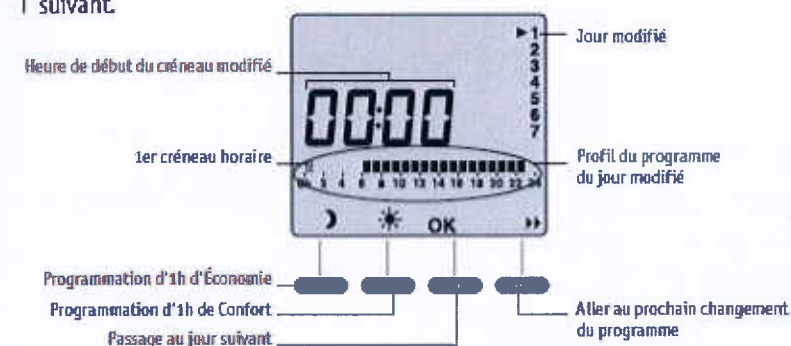
#### 3.3.2 Programmation personnalisée

POUR MODIFIER LA PROGRAMMATION, TOURNEZ LE BOUTON SUR PROG

L'écran correspond à la programmation du jour 1 (par ex. lundi): ► s'affiche.

- Le premier créneau horaire clignote (de minuit à 1 h), appuyez sur ☀ pour le définir en allure **CONFORT**, ou sur ☾ pour le définir en allure **ECO**.
- Vous passez au créneau horaire suivant automatiquement. Répétez l'opération pour régler la journée entière.
- Si vous souhaitez corriger ce que vous venez de faire, parcourez toutes les plages horaires pour revenir à celle que vous souhaitez modifier.
- Quand vous souhaitez valider cette journée, appuyez sur **OK** pour passer au jour suivant.

**REMARQUE** Pour appliquer le même programme au jour suivant, maintenez appuyée la touche **OK** environ 3 secondes jusqu'à afficher le programme du jour suivant.



POUR VÉRIFIER VOTRE PROGRAMMATION

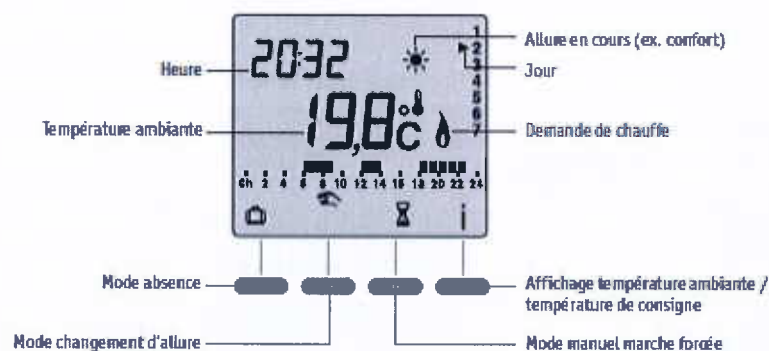
Appuyer successivement sur la touche ►► pour vérifier les heures de début des périodes **CONFORT** et **ECONOMIE** que vous avez renseignées. Appuyez sur **OK** pour vérifier le jour suivant.

TOURNEZ LE BOUTON POUR SORTIR DE LA PROGRAMMATION



### 3.4 Mode automatique

C'est le mode à sélectionner si vous souhaitez automatiser les changements d'allure (☀️ ou 🌙) en fonction de vos horaires de présence dans votre pièce. Votre appareil est alors piloté selon le programme renseigné (voir chapitre 3.3).



#### TOURNEZ LE BOUTON SUR AUTO.

À la mise en service, la température ambiante mesurée par le thermostat s'affiche. Le symbole 🔥 apparaît au-dessus du °C.

Appuyez sur la touche 1 pour afficher la température de consigne (température souhaitée).

Il est possible d'inverser l'affichage de la température (voir chapitre 4.2):

- en mode automatique: température de consigne
- par appui sur la touche 1: température ambiante

Si vous ne souhaitez pas suivre la programmation (voir chapitre 3.3), vous pouvez passer en **ECO permanent** (🌙), **CONFORT permanent** (☀️) ou **HORS-GEL permanent** (☀️) en tournant le bouton sur le mode souhaité.

#### 3.4.1 Mode absence

Ce mode permet de régler une température fixe (de 5 à 15°C) pour une durée réglable (de 1 à 365 jours).

À partir du mode automatique (AUTO), appuyez sur la touche **VALISE** (🧳).

Le nombre de jours clignote. Appuyez sur + ou - pour régler le nombre de jours puis appuyez sur **OK** pour valider.

La température clignote: réglez la valeur souhaitée à l'aide des boutons + ou -.

**EXEMPLE** Départ le 10 Janvier, retour le 19 Janvier, indiquez 9 jours. Le fonctionnement automatique reprendra le 19 Janvier à 00h00. Validez par **OK**. La température clignote. Appuyez sur + ou - pour régler la température. Validez par **OK**.

Pour annuler le mode absence (exemple: retour anticipé), appuyez sur la touche **C** ou tournez le bouton.

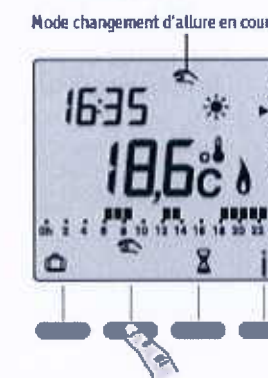
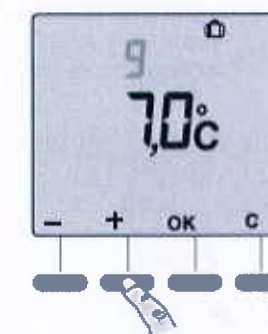
#### 3.4.2 Mode changement d'allure 🔄

Vous pouvez changer l'allure en cours (de 🌙 à ☀️ ou inversement) durant le mode **AUTO** jusqu'au prochain changement du programme en appuyant sur la touche 🔄.

À partir du mode automatique **AUTO**, appuyez sur la touche 🔄.

**EXEMPLE** Vous êtes en allure **ECO** (🌙) un appui sur la touche 🔄 permet de passer en allure **CONFORT** (☀️).

Pour annuler le mode changement d'allure, appuyez à nouveau sur la touche 🔄 ou tournez le bouton.



Mode changement d'allure en cours

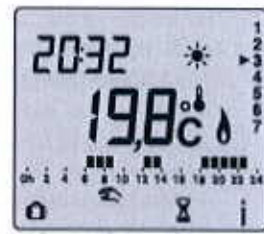


### 3.4.3 Mode manuel ⌚

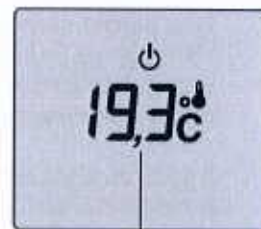
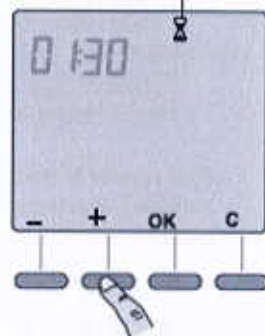
Par la touche ⌚, vous pouvez permettre la chauffe ininterrompue à pleine puissance de votre appareil pour une durée réglable de 30 minutes à 4 heures (marche forcée).

À partir du mode automatique **AUTO**, appuyez sur la touche ⌚.

La durée du mode manuel clignote. Appuyez sur + ou - pour régler la durée souhaitée par pas de 30 min. Validez par **OK**. Le temps restant défile alors. Vous pouvez interrompre à tout moment ce mode manuel par appui sur la touche c.



Mode manuel en cours



Température ambiante

### 3.5 Mode arrêt chauffage

Pour mettre en arrêt chauffage le radiateur (en été, par exemple), tournez le bouton sur ⏻. Le thermostat affiche la température ambiante mesurée.

## 4. Réglages avancés du thermostat d'ambiance IR Prog

Tournez le bouton sur **ARRÊT CHAUFFAGE** ⏻ et appuyez 5 secondes sur la touche de droite jusqu'à afficher H600 x:xx (numéro de version de la télécommande).

Appuyez sur **OK**. L'écran affiche CF01.



### 4.1 Correction de la mesure de la température ambiante (CF01)

À l'aide des touches + ou -, vous pouvez ajuster la température ambiante mesurée par le thermostat jusqu'à +/- 4°C en cas de décalage avec la température constatée dans la pièce.

Appuyez sur + ou - pour effectuer votre choix puis sur **OK** pour valider et passer au menu suivant.



### 4.2 Choix de l'affichage de la température en mode AUTO (CF02)


Cette fonction vous permet de visualiser au choix soit la température ambiante mesurée par votre thermostat, soit la température de consigne.

Appuyez sur + ou - pour effectuer votre choix puis sur **OK** pour valider et passer au menu suivant.

- 0: affichage permanent de la température ambiante
- 1: affichage permanent de la température de consigne



### 4.3 Test infrarouge (CF03)

Le thermostat envoie un signal infrarouge vers le récepteur de votre appareil toutes les 3 secondes. Le symbole  apparaît momentanément.

Vérifiez ainsi que le voyant du récepteur clignote simultanément à chaque réception du signal.


Pour sortir des réglages avancés, tournez le bouton.




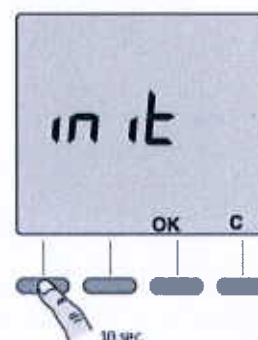
### 4.4 Retour aux réglages initiaux

Vous pouvez faire une réinitialisation générale pour revenir aux paramètres usine :

- \_ les réglages avancés (en grisé dans les menus CF)
- \_ l'heure et le jour,
- \_ les températures de consigne,
- \_ la programmation par défaut.

Tournez le bouton sur **ARRÊT CHAUFFAGE**  et appuyez 10 secondes sur la touche de gauche jusqu'à afficher **INIT**.

Appuyez sur **OK** pour valider ou sur **C** pour annuler. Retour à l'affichage du mode **ARRÊT CHAUFFAGE** .



#### CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU THERMOSTAT D'AMBIANCE

- \_ Alimentation par 2 piles alcalines 1,5V type LR03 ou AAA (fournies), autonomie supérieure à 2 ans en utilisation normale,
- \_ Dispositif de télécommande à portée infrarouge de 10 mètres en champ libre, à angle d'émission de 50°
- \_ Température de fonctionnement : 0°C à +40°C

## 5 Préconisations d'usage

### 5.1 Cas d'un radiateur sèche-serviettes électrique

Votre radiateur électrique est rempli d'un fluide hydractif et est prêt à l'emploi. Il est bouchonné et rempli en usine d'une huile minérale thermique haute performance. Ce fluide ne nécessite aucun entretien particulier. Les réparations nécessitant l'ouverture des orifices ne doivent être effectuées que par le fabricant ou son service après-vente qui normalement doit être contacté en cas de fuite d'huile. Lorsque l'appareil de chauffage est mis au rebut, respecter les réglementations concernant l'élimination de l'huile.

Dès la mise en chauffe de l'appareil, vous constaterez des phénomènes différents de ceux générés par un chauffage électrique conventionnel :

- \_ La résistance électrique réchauffe le fluide qui se met progressivement et de façon naturelle en circulation à l'intérieur de votre appareil.
- \_ Les propriétés d'inertie du fluide font que la température de surface de l'appareil n'atteint un niveau optimal qu'au bout de 10 mn au minimum.
- \_ C'est cette inertie qui à l'inverse garantit la constance et la durée de la chaleur émise, même lorsque la résistance n'est plus alimentée.
- \_ Il est normal de constater que la partie supérieure de l'appareil soit moins chaude que le reste du corps de chauffe. En effet, pour permettre la dilatation nécessaire du fluide lorsqu'il chauffe, le radiateur n'est pas totalement rempli. Le volume d'air se situant naturellement en partie haute, il est normal que certains éléments supérieurs paraissent moins chauds.

Afin de préserver l'état de surface de votre radiateur, nous vous conseillons d'utiliser de préférence les accessoires prévus à cet effet : barre porte-serviettes, patères, etc. Renseignez vous auprès de votre installateur ou revendeur.

#### RÈGLEMENTATION ENVIRONNEMENTALE

ROHS: Conforme à la directive 2002/95/CE

DEEE: Conforme à la directive 2002/96/CE



Traitement des appareils électriques et électroniques en fin de vie. Ce symbole indique que ce produit ne doit pas être traité avec les déchets ménagers. Il doit être remis à un point de collecte approprié qui se chargera de son recyclage. En s'assurant que ce produit est bien mis au rebut de manière appropriée, vous aidez à prévenir les conséquences négatives potentielles pour l'environnement et la santé humaine.

## 5.2 Cas d'un radiateur sèche-serviettes mixte

Votre radiateur mixte est destiné à être raccordé au circuit chauffage central. Il est livré non bouchonné et vide.

### UTILISATION EN CHAUFFAGE CENTRAL

Le thermostat doit être en position **ARRÊT CHAUFFAGE** (⏻) et le robinet d'alimentation doit être ouvert pour laisser passer l'eau du chauffage central. Nous vous conseillons de couper l'alimentation électrique du radiateur grâce à un coupe circuit.

**IMPORTANT** Cet appareil a été conçu pour être utilisé distinctement en mode chauffage central ou en mode électrique. Chaque utilisation requiert des dispositions particulières, spécifiques et précises. Une exploitation anormale peut entraîner la détérioration de la résistance chauffante suite à des températures de fluide excessives, en particulier dans le cas d'une utilisation simultanée en mode électrique et chauffage central.

Tout usage inapproprié entraînera l'annulation de la garantie contractuelle.

### UTILISATION EN CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE

#### A.

S'assurer que l'appareil est correctement rempli d'eau en ouvrant le purgeur situé en partie haute. Le refermer si l'eau en sort régulièrement (prévoir pour cette opération une éponge et un petit récipient). Si la pression n'est pas suffisante pour permettre la purge du corps de chauffe :

- \_ remplir le chauffage central d'eau jusqu' à la pression indiquée sur votre manomètre,
- \_ demander conseil à votre installateur chauffagiste,
- \_ prévenir la société d'exploitation (en chauffage collectif).

#### B.

Fermer uniquement le robinet d'alimentation, ne jamais fermer le retour: cet orifice est nécessaire pour permettre l'expansion du fluide vers l'installation. La fermeture du retour peut entraîner la destruction du corps de chauffe suite à une pression excessive supérieure à la pression d'utilisation.

#### C.

Pour la mise en marche, procéder comme pour un appareil sèche-serviettes électrique.

Pendant l'utilisation du radiateur sèche-serviettes mixte en « fonction électrique », si l'installation du chauffage central est pourvue d'une pompe de circulation indépendante de la chaudière, il est impératif de l'arrêter (risque de siphonner le corps de chauffe dans le cas d'une étanchéité imparfaite des raccords).

**IMPORTANT** La mise sous tension de l'appareil doit s'effectuer uniquement si celui-ci est correctement rempli d'eau (sous risque d'annulation de la garantie).

Ce radiateur est équipé d'une résistance chauffante possédant un coupe circuit intégré et un fusible. Son utilisation sans eau entraînera la détérioration définitive du fusible et par conséquent celle de la résistance chauffante: cet incident, « non couvert par la garantie constructeur », nécessitera impérativement son échange. L'utilisation du radiateur partiellement rempli d'eau entraînera la coupure du coupe circuit thermique. Ce dernier maintiendra un fonctionnement alterné tant que le corps de chauffe n'est pas correctement rempli.

Si vous constatez que la partie électrique de votre sèche-serviettes est activée et que celui-ci ne chauffe plus malgré une demande du thermostat ou en marche forcée, procédez aux manœuvres suivantes :

#### A.

Assurez-vous que votre radiateur est correctement rempli d'eau (voir « Utilisation en chauffage électrique, paragraphe A »)

#### B.

Positionnez l'émetteur sur **ARRÊT CHAUFFAGE**, et arrêtez la fonction électrique pendant 30 à 60 minutes. Cette opération est nécessaire pour désamorcer la sécurité thermique.

#### C.

Repositionnez le thermostat sur le mode désiré.

## 6 Conseils d'entretien

Avant toute opération d'entretien, prenez soin d'arrêter l'appareil en tournant le bouton sur **ARRÊT CHAUFFAGE** (⏻) et laissez le refroidir.

Le choix des meilleurs matériaux et la qualité du traitement de surface protègent votre appareil de la corrosion et des chocs.

Pour garantir par un entretien simple la longévité de votre appareil, nous vous recommandons de suivre les conseils suivants :

- Pour l'entretien des parois extérieures de l'appareil, ne pas utiliser de produit abrasif ou corrosif, utilisez de préférence de l'eau savonneuse tiède.
- Pour le boîtier d'alimentation et le thermostat d'ambiance, utilisez un chiffon doux et sec, sans solvant.

## 7 En cas de non fonctionnement

En cas de non fonctionnement de votre appareil, vous pouvez procéder vous même aux vérifications suivantes, en vous assurant que :

- \_ votre appareil est convenablement connecté et alimenté (voir chapitre 1),
- \_ votre thermostat d'ambiance est correctement positionné (portée de 10 m du signal sans interposition d'obstacle entre le thermostat et le récepteur de votre appareil) et qu'il est correctement alimenté par des piles (voir chapitre 2)
- \_ le thermostat commande bien la mise en chauffe de l'appareil (voir chapitre 3).

Pour réaliser un test de chauffe, positionnez le bouton du thermostat sur le mode **CONFORT** (☀️) et réglez une température de consigne à une valeur supérieure à la température ambiante: la flamme (🔥) doit s'afficher, et vous devriez alors ressentir la chauffe du radiateur au bout de quelques minutes.

Si ce n'est pas le cas, vérifiez les piles (voir chapitre 2.2) et l'emplacement du thermostat d'ambiance (voir chapitre 2.1) et faites un test Infrarouge (voir chapitre 4.3).

Si votre radiateur sèche-serviettes est privé des ordres du thermostat d'ambiance (piles usées, émetteur masqué...) il arrêtera de chauffer 20 minutes après la dernière information reçue et le voyant du récepteur clignotera tant que l'anomalie ne sera pas rectifiée.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou une personne de qualification similaire afin d'éviter un danger.

## SERVICE APRÈS VENTE

En cas de non fonctionnement ou besoin de pièces détachées, contactez votre installateur ou votre revendeur.

Au préalable, pour permettre la bonne compréhension et un traitement rapide du problème, assurez-vous d'avoir bien relevé :

- les éléments figurant sur l'étiquette signalétique de l'appareil (voir chapitre 1.2),
- la référence commerciale figurant sur votre facture d'achat datée.

## GARANTIE

*(Voir conditions générales de vente dans le pays concerné)*

Votre radiateur est conforme à la directive CEM 2004/108/CE relative à la limitation des perturbations radioélectriques et aux normes européennes EN 60.335.1 / 60.335. 2.30 / 60.335.2.43.

## GARANTIE SPÉCIFIQUE AUX RADIATEURS SÈCHE-SERVIETTES MIXTES :

La garantie de votre sèche-serviettes mixte ne s'applique que sous les réserves suivantes :

- \_ L'eau utilisée pour l'alimentation du circuit de chauffage ne doit être ni agressive ni corrosive.
- \_ L'installation ne doit pas comporter de traces de gaz dissous (O<sub>2</sub>-CO<sub>2</sub>), notamment en cas d'utilisation de matériaux perméables au gaz (plancher chauffant).

Pour cela, il est nécessaire d'assurer un dégazage efficace en amont du circulateur et la purge des points hauts de l'installation.

## CAS D'ANNULATION DE LA GARANTIE

La garantie ne s'applique pas notamment dans les conditions d'installation ou d'utilisation suivantes :

- \_ Mise en œuvre, installation ou entretien non conforme à la norme en vigueur du pays, aux règles de l'art et à la notice d'utilisation du constructeur.
- \_ Utilisation du radiateur sèche-serviettes mixte non respectueuse des recommandations de la notice constructeur : mise en service simultanée du mode chauffage central et électrique, absence ou insuffisance d'eau dans le corps de chauffe, etc.

Pour toute autre question concernant la garantie, contactez votre installateur ou votre revendeur.

### COMMENT UTILISER VOTRE RADIATEUR SÈCHE-SERVIETTES MIXTE EN FONCTION COMBINÉE ?

Contrairement à un radiateur mode traditionnel pour lequel la fonction électrique ne s'utilise que lorsque le générateur de chauffage central (chaudière ou pompe à chaleur) est éteint, la fonction mixte combinée permet d'utiliser la fonction électrique de votre radiateur sèche-serviettes mixte simultanément avec votre chaudière ou pompe à chaleur.

Ainsi la fonction électrique prendra le relais de votre chaudière ou pompe à chaleur, aux périodes d'occupation de votre salle de bains. Ce fonctionnement garantira été comme hiver la bonne température au moment du bain, ainsi que des serviettes chaudes en toute saison.

La fonction mixte combinée est rendue possible par l'utilisation du thermostat programmable IR-PROG fourni dans l'emballage, combiné à un robinet thermostatique de bonne qualité (si non fourni, demandez conseil à votre revendeur ou voir le site [www.acova.fr](http://www.acova.fr)).



### COMMENT PROCÉDER ?

#### 1) Sur votre radiateur, régler le fonctionnement en chauffage central :

Régler votre robinet thermostatique afin de maintenir une température raisonnable mais économique lors des périodes d'inoccupation ou d'occupation passagère de votre salle de bains (ex : 17°C).

#### 2) Sur le thermostat IR-PROG, régler et programmer le fonctionnement électrique :

a- Régler et programmer le fonctionnement de la fonction électrique grâce au thermostat programmable IR-PROG (voir notice).

b- Régler la température de CONFORT, c'est-à-dire la température que vous souhaitez atteindre pendant les périodes de bains. Celle-ci doit être supérieure à la température réglée via le robinet thermostatique (ex : 22°C).

c- Régler la température d'ÉCONOMIE de la fonction électrique. Celle-ci doit être inférieure à la température réglée via le robinet thermostatique (ex : 15°C).

d- Programmer les plages de fonctionnement de la fonction électrique, journalièrement puis hebdomadairement (voir notice).

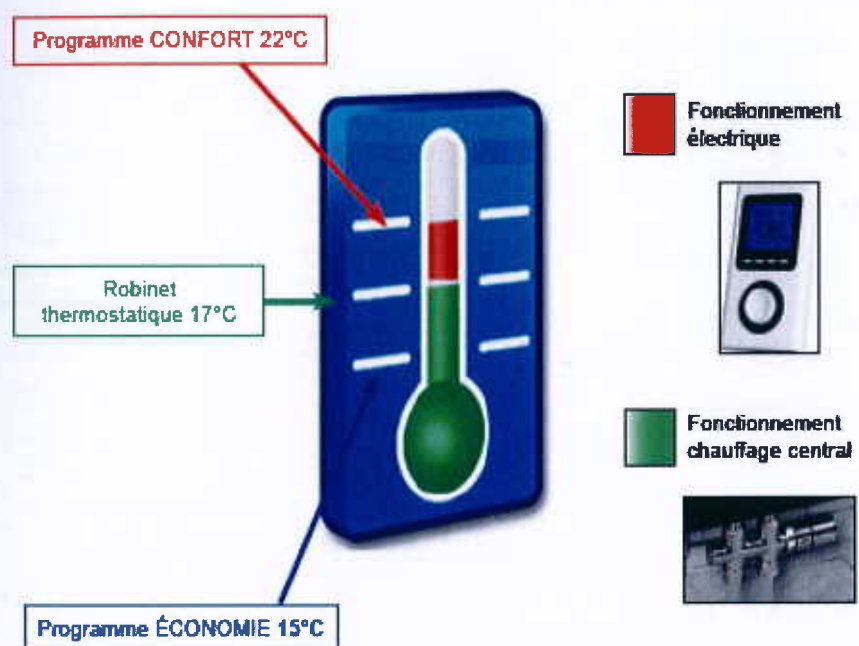
### BÉNÉFICES :

En période d'inoccupation, lorsque le générateur fonctionne, la tête thermostatique régule la température de votre salle de bains autour de la température économique minimum choisie.

Durant les périodes de présence programmées, la fonction électrique s'enclenche et la température de la salle de bains s'élève au-dessus de la valeur de réglage de la tête thermostatique. Le robinet se ferme ainsi progressivement, isolant votre radiateur et permettant le fonctionnement autonome de votre radiateur en version électrique.

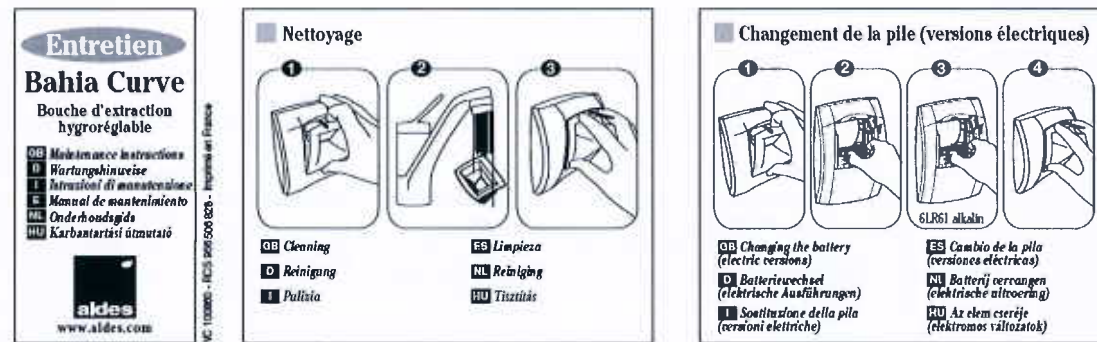
En fin de période de CONFORT électrique, la température de la salle de bain diminue naturellement et le robinet thermostatique se rouvre automatiquement pour permettre à votre radiateur de fonctionner en mode chauffage central...

Autonomie, confort et économie...



## Notice d'utilisation

## Ventilation mécanique contrôlée



VC100860-Nolika\_entretien|Bahia\_Curve.indd 1-9

**Fin de vie produit DEEE :**

- En fin de vie ou lors de son remplacement, il doit être remis à une déchèterie, auprès d'un revendeur ou d'un centre de collecte.
- Pour les appareils contenant des piles, rapporter les piles et accumulateurs usagés auprès du point de collecte le plus proche du domicile.

**RÈGLEMENT REACH :**  
En l'état de nos connaissances, cet article ne contient pas de substance candidate à autorisation à plus de 0,1% de son poids selon la liste maintenue par l'ECHA.

**CERTIFICATIONS PRODUIT :**  
Les certificats de conformité produit aux normes en vigueur sont disponibles auprès du fabricant.

**END OF LIFE OF DEEE PRODUCTS:**  
-At the end of its service life, or when it is replaced, it should be disposed of in a waste collection center, or at a retailer.  
-If the device contains batteries, spent batteries and storage cells should be disposed of at the collection center closest to your home.

**REACH RULES:**  
As far as we know, this product contains no substance requiring an authorization by more than 0,1% of the weight thereof, as per the ECHA list.

**PRODUCT CERTIFICATIONS:**  
The certificates of compliance of the product with prevailing standards are available with the manufacturer.

**ENTSORGUNG VON EEAG-PRODUKTEN:**  
-Nach Ablauf der Nutzungsdauer oder bei seinem Austausch muss es einem Wertstoffhof, einem Wiederverkäufer oder einer Sammelstelle zugeführt werden.  
-Bei Geräten, die Batterien enthalten, die gebrauchten Batterien und Akkumulatoren zu dem Ihrem Wohnort nächsten Sammelpunkt bringen.

**REACH-VORSCHRIFT:**  
Unserer Kenntnis nach enthält dieser Artikel nicht mehr als 0,1 % seiner Gewichtes an Stoffen, die gemäß der von der ECHA geführten Liste einer Zulassung unterliegen könnten.

**PRODUKTZERTIFIZIERUNGEN:**  
Die Produktzertifizierungen sind gemäß den geltenden Normen sind beim Hersteller erhältlich.

## Mise en garde



Conseils d'utilisation pour le bon fonctionnement de la VMC Simple flux :

- Ne jamais obturer ou enlever les entrées d'air et les Bahia Curve.
- Ne jamais boucher le passage d'air sous les portes.
- Ne jamais raccorder une hotte motorisée à la VMC.
- Ne jamais arrêter la ventilation.

## Warnings

Directions for use to ensure optimal operation of the CMEV:

- Never obstruct or remove the air inlets or the Bahia Curve exhaust grilles.
- Never block the passage of air under the doors.
- Never connect a motorised cooker hood to the CMEV.
- Never stop the ventilation.

## Warnhinweise

Hinweise für einen einwandfreien Betrieb der mechanischen Entlüftungseinheiten:

- Lüftungseinheiten für die Frischluftnachbereitung sind Bahia Curve-Abluftgitter nicht entfernen oder verstopfen.
- Den Luftstrom unter den Türen nicht verstopfen.
- Auf keinen Fall eine Abzugshaube an die Entlüftungseinheit anschließen.
- Das Lüftungssystem nie ausschalten.

## Avvertenze

Consigli d'uso per il buon funzionamento della VMC Simple Flux:

- Non ostruire né togliere gli ingressi d'aria e i Bahia Curve.
- Non ostruire il passaggio d'aria sotto le porte.
- Non raccordare una cappa motorizzata alla VMC.
- Non spegnere in nessun caso la ventilazione.

## Advertencia

Consejos de uso para el correcto funcionamiento de la VMC simple flujo:

- No obstruir ni retirar nunca las entradas de aire y las Bahia Curve.
- No obstruir nunca el paso del aire bajo las puertas.
- No conectar nunca una campana extractora con motor al sistema de VMC.
- Nunca parar la ventilación.

## Waarschuwing

Gebruiksaanwijzing voor een goede werking van de mechanische ventilatie:

- Nooit de luchttoevoer en de Bahia Curve afstoppingen of ventilatiegitters verwijderen.
- Nooit de luchttoevoer onder de deuren afsluiten.
- Nooit een gemotoriseerde afzuigkap op de mechanische ventilatie aansluiten.
- Nooit de ventilatie stopzetten.

## Figyelmeztetés

Használati tanácsok az Egyszerű áramlásos VMC jó működéséhez:

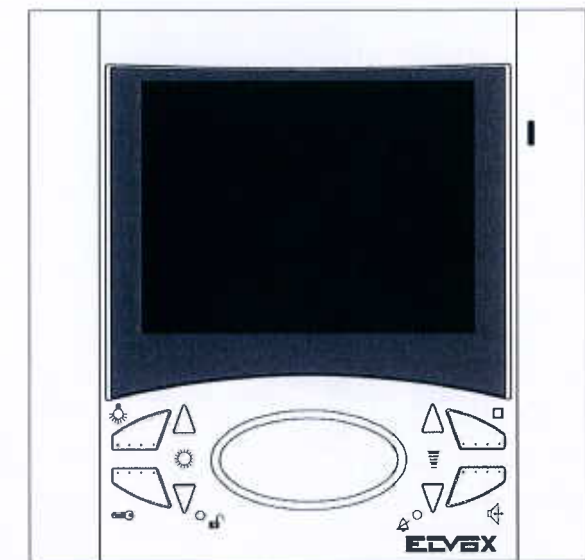
- Soha ne takarja el vagy távolítsa el a szellőztetőnyílásokat és a Bahia Curve-t.
- Soha ne akadályozza meg a levegő beáramlását az ajtók alatt.
- Soha ne kapcsoljon a VMC-re elektromos elszívóberendezést.
- Soha ne állítsa le a szellőztetést.

14/10/11 13:36

## Notice d'utilisation

## Vidéo-portier

Istruzioni per l'uso - Operating instructions  
Mode d'emploi - Gebrauchsanweisungen  
Instrucciones de funcionamiento - Instruções de utilização



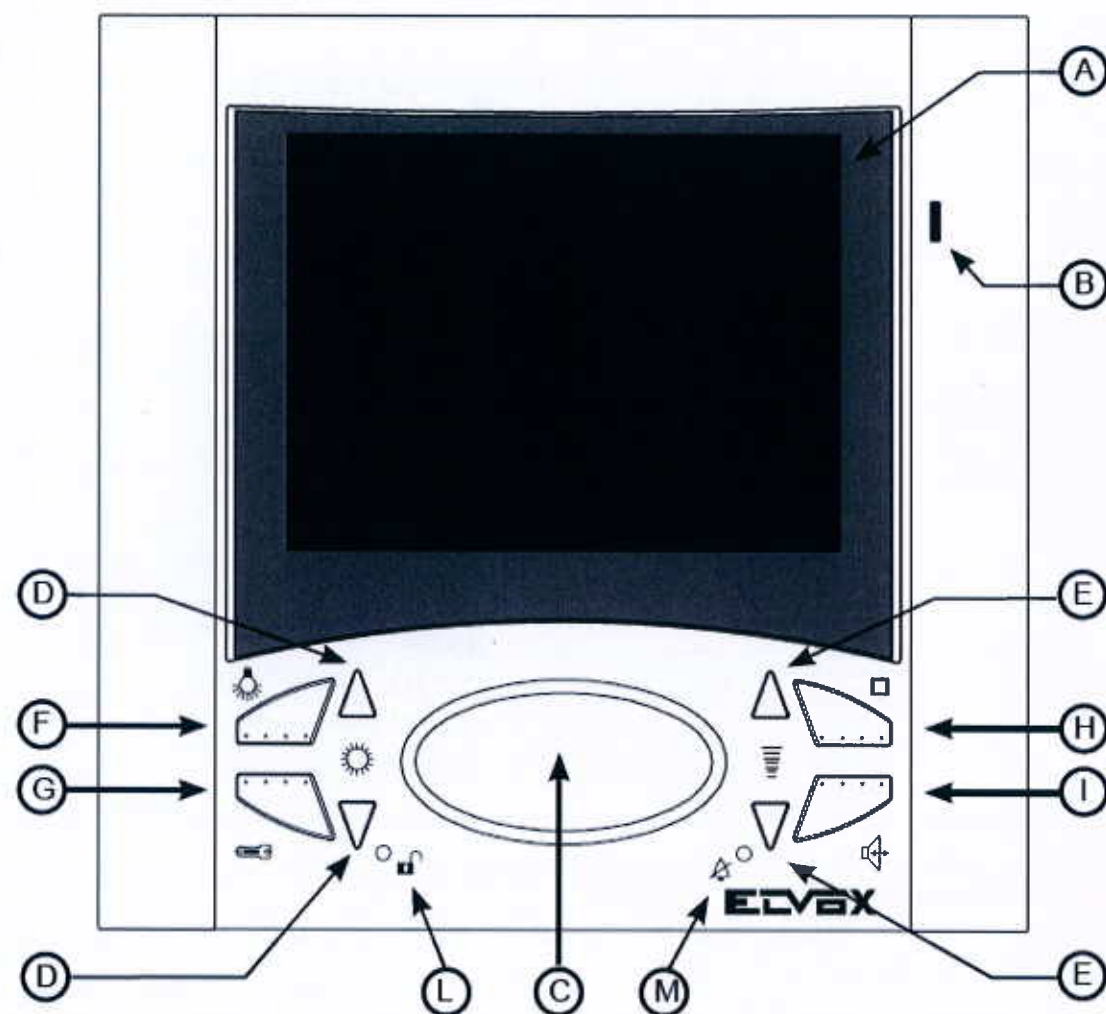
ART. 6621, 6621/F, 662C, 662C/F, 6721, 6721/F, 6721/FD\*



**EDVAX**

VIMAR group

**ELVAX**  
VIMAR group



**ELVAX**  
VIMAR group

- A) Écran avec moniteur LCD 3,5", inclinable manuellement.  
 B) Microphone.  
 C) Haut-parleur.

- D) Paire de boutons-poussoirs  
 1) Lorsque le moniteur est allumé, les boutons-poussoirs permettent de régler la luminosité.  
 2) Lorsque le moniteur est éteint, les boutons-poussoirs permettent de sélectionner la mélodie pour appel seulement à partir d'un poste externe. Pour programmer la mélodie: appuyer pendant au moins 2 secondes sur l'un des 2 boutons-poussoirs, appuyer à plusieurs reprises sur les boutons-poussoirs pour sélectionner la mélodie voulue.

- E) Paire de boutons-poussoirs  
 1) Avec le bouton-poussoir "I" activé, appuyer sur les touches "E" pour augmenter ou diminuer le volume de la phonique interne.  
 2) Pour régler le volume de la sonnerie: ne pas appuyer sur le bouton-poussoir "I" et appuyer pendant au moins 2 secondes sur un des 2 boutons-poussoirs, appuyer de nouveau à plusieurs reprises sur les boutons-poussoirs pour augmenter, diminuer ou exclure le volume de la sonnerie.

- F) Bouton-poussoir : pour l'activation du 1er service auxiliaire si relié (par exemple, éclairage d'escaliers).

- G) Bouton-poussoir : pour l'ouverture de la serrure et termine même la conversation éventuelle en cours.

- H) Bouton-poussoir : pour l'autoinsertion/ autoenclenchement.  
 Il permet autoenclenchement de l'installation depuis l'intérieur sans appel dès la plaque de rue.

- I) Bouton-poussoir : après l'appel et/ou

l'allumage du moniteur appuyer une fois sur le bouton-poussoir pour activer la phonique. En appuyant une deuxième fois la conversation termine.

La LED rouge reste allumée pour toute la durée de la conversation.

- L) Signalisation porte ouverte: l'allumage de la signalisation (LED verte) indique que la porte est ouverte (cette fonction est une option selon le type d'installation).

- M) Signallisation appel exclu: l'allumage de la signalisation (LED rouge) indique que l'appel est exclu (voir point "E").

\* L'Art. 6721/FD est prédisposé pour l'emploi avec les appareils acoustiques des personnes malentendantes. Pour l'activer, sélectionner la position "T" de l'appareil acoustique.

#### Entretien

Effectuer le nettoyage en utilisant un chiffon doux et sec ou légèrement humide (uniquement avec de l'eau). Ne pas verser d'eau directement sur l'écran et n'utiliser aucun type de produit chimique.

#### CONSEILS POUR L'USAGER:

- Ne pas ouvrir et ne pas modifier l'appareil.
- Eviter les chocs à l'appareil qui pourraient provoquer la rupture et donc la projection de fragments.
- En cas de panne, de modification ou de maintenance aux appareils de l'installation (alimentation etc.) se servir de personnel spécialisé.
- Temperature de fonctionnement maximum: 40°C
- Ne pas exposer cet appareil à égout, jets d'eaux, et ne mettre aucun objet plein d'eau sur le même. Ne pas obstruer les fentes pour la ventilation.
- Attention: pour éviter de se blesser, cet appareil doit être fixé au mur selon les instructions pour l'installation.

# Notice d'utilisation

## Thermostat

**bticino**

**Cronotermostato da incasso**  
art. HC/HS/HD4451  
L/N/NT4451  
AM5721

**Flush mounting chronothermostat**  
item HC/HS/HD4451  
L/N/NT4451  
AM5721

Manuale d'uso  
Gebrauchsanweisungen  
Manuel d'utilisation  
User's manual  
Manual de uso  
Gebruikshandleiding  
Manual de uso

Part. LUC938E - 03/10-01 PC



### Table des matières **F**

<b>1 Introduction et fonctions de base</b>		
<b>Informations générales</b>	36	✓ Réglage de la sonde thermique 43
✓ La façade	36	✓ Sélection de la fonction de la sonde extérieure 44
✓ Le moniteur	37	✓ Visualisation/remise à zéro du temps de fonctionnement 44
✓ Symboles utilisés	37	✓ Remise à zéro du Chronothermostat 44
<b>Le Chronothermostat: utilisez-le dès maintenant!</b>	38	
✓ Première activation	38	
✓ Touches de navigation	38	
✓ Visualisation du mode de fonctionnement	38	
✓ Défilement des modes	39	
✓ Modification du mode Hebdomadaire	39	
✓ Modification du mode Manuel	39	
✓ Modification du mode Vacances	39	
✓ Modification du mode Temporisé	40	
✓ Modification du mode Hors gel	40	
✓ Modification du mode Off	40	
✓ Changement des piles	40	
<b>2 Personnalisations</b>		
<b>Menu Réglages</b>	41	
✓ Sélection du fonctionnement Été/Hiver	41	
✓ Réglage des niveaux de température	41	
✓ Réglage de Date et Heure	41	
✓ Réglage de l'Heure légale	41	
✓ Sélection de l'unité de mesure de la température	42	
✓ Activation/désactivation du Contrôle à distance	42	
✓ Réglage du contraste du moniteur graphique	42	
✓ Sélection de l'économiseur d'écran	42	
✓ Sélection de la langue	42	
✓ Sélection de la régulation de la température	43	
		<b>3 Programmation</b>
		<b>Menu Programmation</b>
		✓ Modifier le nom d'un programme hebdomadaire 45
		✓ Modifier un programme hebdomadaire 45
		✓ Copier un programme hebdomadaire 50
		✓ Visualiser un programme hebdomadaire 50
		✓ Supprimer un programme Hebdomadaire 50

# 1 Introduction et fonctions de base

## Informations générales

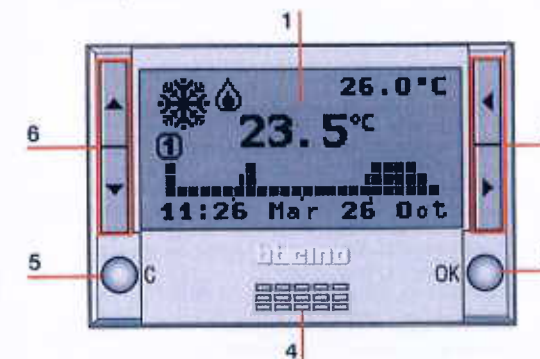
Le Chronothermostat 4451 est un dispositif encastrable utilisable sur des installations de chauffage et de climatisation. Il permet, grâce à diverses possibilités de programmation, d'effectuer la régulation de la température pour chaque heure du jour et, de manière différenciée, pour tous les jours de la semaine.

Il permet de sélectionner un programme standard (déjà mémorisé mais modifiable en fonction des besoins de l'utilisateur) ou d'en créer un nouveau par l'intermédiaire d'une simple procédure de programmation.

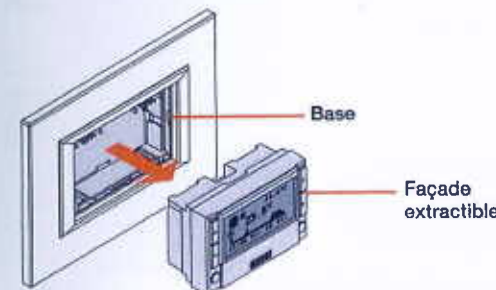
Un grand moniteur à rétro-éclairage permet de visualiser à tout moment le programme sélectionné, l'état de l'installation et la température ambiante.

Le Chronothermostat est constitué d'une base pour les branchements électriques et d'une façade extractible, pour permettre à l'utilisateur d'effectuer plus commodément les opérations de programmation et le changement des piles.

## La façade



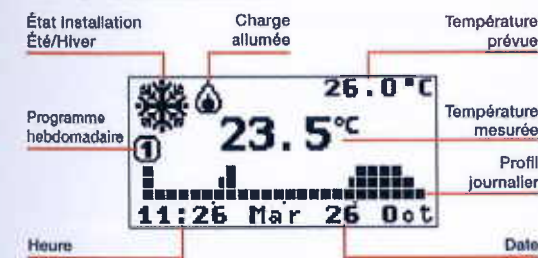
- 1 - Moniteur graphique: visualise les messages dont la fonction est de guider les opérations de programmation et d'indiquer l'état de l'installation.
- 2 - Touches de sélection: quand la page principale est affichée, elles permettent de faire défiler les différents modes de fonctionnement; dans les menus, elles permettent de sélectionner les fonctions.
- 3 - Touche OK: permet d'accéder au menu principal, de confirmer la sélection visualisée ou les données saisies.
- 4 - Capteur: assure la mesure de la température ambiante.
- 5 - Touche C: annule une sélection et permet de revenir à la page précédente; en la maintenant enfoncée, elle permet de revenir à la page initiale.
- 6 - Touches de défilement: quand la page principale est affichée, elles permettent de modifier la température programmée; à l'intérieur des menus, elles permettent de faire défiler la liste des options présentes.



# Introduction et fonctions de base 1

## Le moniteur

Durant le fonctionnement normal, le moniteur graphique affiche les informations de base suivantes:



- Manuel**  
Icône (main) du mode Manuel.
- Vacances**  
Icône mode Hors gel ou Protection thermique, heure et date de fin de programme.
- Temporisé**  
Icône modalité Manuel et heures et minutes avant la fin du programme Temporisé.
- Hors gel**  
Icône du mode Hors gel (hiver) ou Protection thermique (été).
- OFF**  
Icône du mode OFF.

## Symboles utilisés

En fonction du mode de fonctionnement sélectionné, le moniteur peut présenter les symboles suivants:



Sur le graphique, le carré correspondant à l'heure actuelle clignote (par exemple à 11:26, le carré correspondant à l'heure comprise entre 11:00 et 12:00 clignote).

Si le Chronothermostat est relié à une sonde externe et que la fonction active est la fonction "Temp. externe", sur le moniteur, s'affiche l'icône correspondante. Toutes les 2 secondes s'alternent (dans la même position) la visualisation de la température externe et celle de la température ambiante (voir page 44).

- Sonde extérieure**  
Icône d'indication de la température externe
- Dans le cas où les piles seraient déchargées, sur le moniteur, s'affiche l'icône correspondante (quel que soit le mode et y compris quand l'écran est en mode veille). Si elle clignote, cela indique que le dispositif ne fonctionne pas et qu'il est nécessaire de changer les piles.
- Pile**  
Icône indiquant que les piles sont déchargées.



## 1 Introduction et fonctions de base

### Le Chronothermostat: utilisez-le dès maintenant!

#### Première activation

Pour rendre opératif le Chronothermostat:

- sélectionner la Langue de fonctionnement.
- régler Date / Heure.
- le Chronothermostat se place automatiquement en fonctionnement Hiver et en mode Hebdomadaire PROGRAMME 1.

Sur le moniteur, s'affiche la sélection actuellement programmée, (programmation usine Italien)

- À l'aide des touches  $\leftarrow$  et  $\rightarrow$  il est possible de faire défiler la liste et de sélectionner la langue.

- Appuyer sur la touche OK pour confirmer.

En confirmant, le Chronothermostat passe automatiquement au menu de réglage de DATE et HEURE.

- Régler heure et date à l'aide des touches:  $\leftarrow$  pour augmenter/diminuer le chiffre sélectionné; les touches,  $\rightarrow$  permettent de faire défiler les chiffres de date et heures.

- Appuyer sur la touche OK pour confirmer.

- Pour quitter le menu et revenir à la page principale, maintenir enfoncée la touche C

Le Chronothermostat se place automatiquement dans la condition suivante:

- fonctionnement Hiver
- mode Hebdomadaire - PROGRAMME 1

Pour sélectionner le fonctionnement Été

- appuyer sur la touche OK pour accéder aux menus.
- à l'aide de la touche  $\rightarrow$  sélectionner Réglages
- appuyer sur OK pour confirmer.

Compléter ensuite les réglages en suivant la procédure décrite page 41.

- ⚠ **Heure légale:** en maintenant le réglage prédéfini "Manuel", l'heure légale doit être mise à jour manuellement; pour sélectionner le mode de mise à jour "Automatique", se reporter au chapitre "Régler l'heure légale", page 41.

#### Touches de navigation

Quand la page principale est affichée sur le moniteur, les touches de navigation permettent de procéder aux opérations suivantes:



Touche OK accès au menu Principal - confirmation

Touche C annulation et retour au mode précédent

Touche  $\leftarrow$  en fonction du mode programmé:

Hebdomadaire - Manuel - Temporisé: augmentation diminution de la température actuelle;

Vacances - Hors gel - OFF: aucun effet

Touche  $\rightarrow$  défilement des modes de fonctionnement

#### Visualisation du mode de fonctionnement

Quand le moniteur du Chronothermostat est en mode veille (ou qu'il est éteint), en appuyant sur une quelconque touche, s'affiche le mode de fonctionnement programmé.

## bticino

## Introduction et fonctions de base 1

#### Défilement des modes

Quand le moniteur du Chronothermostat est en mode veille (ou qu'il est éteint), en appuyant sur une quelconque touche, s'affiche le mode de fonctionnement programmé.

- Utiliser les touches  $\leftarrow$  pour visualiser les autres modes: Hebdomadaire, Manuel, Vacances, Temporisé, Hors gel et Off.

Le nom de la modalité sélectionnée clignote pour indiquer l'état de modification: en l'absence de confirmation (par pression sur la touche OK), au bout de 10 secondes sans qu'aucune opération n'ait été effectuée, l'opération est annulée puis s'affiche la page principale indiquant la modalité actuelle.

Pour sélectionner le mode de fonctionnement visualisé:

- Confirmer en appuyant sur la touche OK

Le Chronothermostat fonctionne à présent dans le nouveau mode. En fonction du mode sélectionné, sont disponibles les fonctions de modification décrites ci-après.

#### Modification du mode Hebdomadaire

- Utiliser les touches  $\leftarrow$  pour sélectionner le mode "Hebdomadaire".
- Le numéro du programme actif et le carré correspondant à l'heure clignotent.

- Utiliser les touches  $\leftarrow$  et  $\rightarrow$  pour faire défiler les trois programmes et pour visualiser le profil journalier.

Après avoir sélectionné le programme voulu, quand le numéro du programme cesse de clignoter, il est possible de modifier le niveau de la température actuelle.

- Utiliser les touches  $\leftarrow$  et  $\rightarrow$  pour sélectionner le niveau de température voulu.

Le profil visualisé, à partir du carré clignotant, est modifié sur la base du nouveau niveau de température, jusqu'au changement de niveau suivant.

- Confirmer en appuyant sur la touche OK

#### Modification du mode Manuel

- Utiliser les touches  $\leftarrow$  pour sélectionner le mode "Manuel".
- Utiliser les touches  $\leftarrow$  et  $\rightarrow$  pour augmenter ou diminuer la valeur de la température programmée.

- Confirmer en appuyant sur la touche OK

- ou annuler et revenir au mode précédent à l'aide de la touche C.

Le Chronothermostat fonctionne à présent dans le nouveau mode sélectionné.

#### Modification du mode Vacances

- Utiliser les touches  $\leftarrow$  pour sélectionner le mode "Vacances".

- Confirmer en appuyant sur la touche OK

En confirmant, s'affiche le menu de programmation du mode Vacances.

- Utiliser les touches  $\leftarrow$  et  $\rightarrow$  pour régler heure et date:

- $\leftarrow$  augmente/abaisse le chiffre sélectionné

- $\rightarrow$  fait défiler les chiffres de heure et date

- Confirmer en appuyant sur la touche OK

- Sélectionner à l'aide des touches  $\leftarrow$  et  $\rightarrow$  le programme hebdomadaire à rétablir au terme de la période de la Vacances.

- Confirmer en appuyant sur la touche OK

Sur le moniteur, s'affiche l'icône du mode Hors gel ou Protection thermique et l'heure et la date de fin du programme Vacances.

Le Chronothermostat fonctionne à présent dans le nouveau mode sélectionné.

## 1 Introduction et fonctions de base

#### Modification du mode Temporisé

- Utiliser les touches  $\leftarrow$  pour sélectionner le mode "Temporisé"
- Utiliser les touches  $\leftarrow$  et  $\rightarrow$  pour augmenter ou diminuer la valeur de température programmée.
- Confirmer en appuyant sur la touche OK

En confirmant, s'affiche le menu de programmation du mode Temporisé;

- Utiliser les touches  $\leftarrow$  et  $\rightarrow$  pour régler température et heures/minutes.

- $\leftarrow$  augmente/abaisse le chiffre sélectionné

- $\rightarrow$  permet de passer de température à heures/minutes

- Confirmer en appuyant sur la touche OK

Sur le moniteur, s'affiche l'icône de la modalité Manuel et le temps restant avant la fin du programme Temporisé.

Le Chronothermostat fonctionne à présent dans le nouveau mode sélectionné.

#### Modification du mode Hors gel

- Utiliser les touches  $\leftarrow$  pour sélectionner le mode "Hors gel".

- Confirmer en appuyant sur la touche OK

Sur le moniteur, s'affiche l'icône du mode Hors gel pour le fonctionnement Hiver ou l'icône du mode Protection thermique pour le fonctionnement Été.

Le Chronothermostat fonctionne à présent dans le nouveau mode sélectionné.

#### Modification du mode Off


- Utiliser les touches  $\leftarrow$  pour sélectionner le mode "Off".

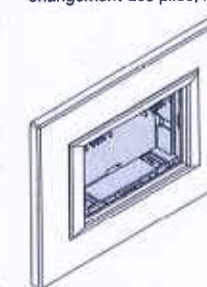
- Confirmer en appuyant sur la touche OK

Sur le moniteur s'affiche l'icône du mode Off.

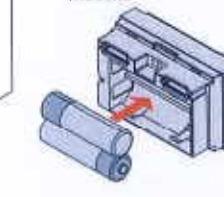
Le Chronothermostat fonctionne à présent dans le nouveau mode sélectionné.

#### Changement des piles

Quand le moniteur affiche le symbole  cela indique qu'il est nécessaire de changer les piles. Si elle clignote, cela indique que le dispositif ne fonctionne pas et qu'il est nécessaire de changer les piles. Le signal indiquant que les piles sont déchargées s'affiche environ un mois avant que les piles ne soient totalement déchargées. Lors du changement des piles, les données entrées restent mémorisées.



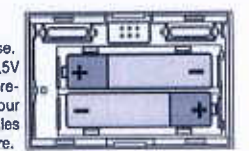
⚠ Après le changement des piles, il est recommandé de contrôler Date et Heure du Chronothermostat.



#### Mise en place des piles

- Extraire le Chronothermostat de la base.

- Mettre en place 2 piles alcalines de 1,5V de type LR6/AA longue durée (il est recommandé de faire usage de piles pour appareils-photos) en veillant à respecter les polarités indiquées sur le dessin ci-contre.



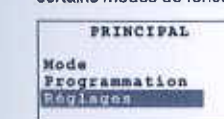
⚠ La durée moyenne des piles n'est pas inférieure à 1 an. La durée dépend du type de piles, de l'écran de veille sélectionné (voir page 42) et du temps d'allumage du moniteur (environ 5 secondes à chaque pression sur une touche).

## bticino

## Personnalisations 2

### Menu Réglages

Le menu Réglages permet de personnaliser certains paramètres ou certains modes de fonctionnement du Chronothermostat.



#### Sélection du fonctionnement Été/Hiver

Permet de sélectionner le fonctionnement de l'installation (prédéfini Hiver): Été = rafraîchissement, Hiver = chauffage

- À l'aide des touches  $\leftarrow$  et  $\rightarrow$  sélectionner l'option "Été/Hiver"

- Appuyer sur la touche OK pour confirmer.

Sur le moniteur s'affiche la page indiquant le mode de fonctionnement utilisé.

- Appuyer sur la touche OK pour commuter le mode de fonctionnement.

- Appuyer sur la touche C pour quitter le menu et revenir à la page précédente.

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

Après la commutation, l'installation se place en mode Hors gel (pour Hiver) ou Protection thermique (pour Été).

## 2 Personnalisation

### ✓ Sélection de l'unité de mesure de la température

Permet de sélectionner l'unité de mesure de la température: en degrés Celsius ou en degrés Fahrenheit (prédéfini Celsius).

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'option "Degrés"
  - Appuyer sur la touche OK pour confirmer
- Sur le moniteur s'affiche la page indiquant l'unité de mesure programmée.
- Appuyer sur la touche OK modifier l'unité de mesure.
  - Appuyer sur la touche C pour quitter le menu et revenir à la page précédente.

### ✓ Activation/désactivation du Contrôle à distance

Permet d'activer/désactiver le contrôle à distance par l'intermédiaire d'un actionneur téléphonique du Chronothermostat (prédéfini Activé). Le contact à distance est géré comme suit:

- Fermé= activation mode hors gel
  - Ouvert= dernier programme hebdomadaire programmé
  - À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'option "Contrôle à distance"
  - Appuyer sur la touche OK pour confirmer.
- Sur le moniteur s'affiche l'état programmé.
- Appuyer sur la touche OK pour modifier l'état.
  - Appuyer sur la touche C pour quitter le menu et revenir à la page précédente.

### ✓ Réglage du contraste du moniteur graphique

Permet de régler le contraste du moniteur graphique.

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'option "Contraste"
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer.
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer et revenir à la page précédente ou sur la touche C pour quitter le menu et revenir à la page précédente en annulant la modification.

### ✓ Sélection de l'économiseur d'écran

Permet de sélectionner la donnée à visualiser sur le moniteur du Chronothermostat en condition de veille (prédéfini Temp/date/heure).

Il est possible de sélectionner:

- 1: Temp. uniquement - température mesurée
  - 2: Temp./date/heure - température mesurée et date/heure
  - 3: Principale - page principale complète
  - 4: Éteint - moniteur complètement éteint
- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'option "Écran de veille"
  - Appuyer sur la touche OK pour confirmer

Sur le moniteur est indiquée la sélection actuellement active.

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'économiseur d'écran
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer et revenir à la page précédente ou sur la touche C pour quitter le menu et revenir à la page précédente en annulant la modification.

#### Attention:

L'autonomie maximum des piles est garantie quand le moniteur est éteint.

### ✓ Sélection de la langue

Permet de sélectionner la langue du menu (prédéfini Italien).

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'option "Langue"
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer.

Sur le moniteur est indiquée la sélection actuellement sélectionnée.

- Appuyer sur la touche OK pour confirmer et revenir à la page précédente ou sur la touche C pour quitter le menu et revenir à la page précédente en annulant la modification.

42

**bticino**

## Personnalisations 2

### ✓ Sélection de la régulation de la température

Cette option permet de sélectionner le type de réglage de la température en fonction du type d'installation.

- 1: Standard prédéfini (sélection conseillée)
  - 2: Proport. 5min installations à faible inertie (ventilo-convecteurs)
  - 3: Proport. 10min installations à inertie moyenne (radiateurs en aluminium)
  - 4: Proport. 20min installations à haute inertie (radiateurs en fonte)
- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'option "Régulation"
  - Appuyer sur la touche OK pour confirmer.

Sur le moniteur est indiquée la sélection actuellement active.

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner la régulation voulue
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer et revenir à la page précédente ou sur la touche C pour quitter le menu et revenir à la page précédente en annulant la modification.

### ✓ Réglage de la sonde thermique

Cette option permet de calibrer les mesures assurées par la sonde intérieure et par la sonde extérieure.

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'option "Réglage"
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer

Si la sonde extérieure est programmée comme sonde au sol ou sonde pour température externe, est proposée la sélection de la sonde.

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner la sonde
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer

Si la sonde extérieure n'est pas active, s'affiche directement le menu de réglage de la sonde intérieure.

Si la sonde extérieure est programmée pour la mesure de la température ambiante, s'affiche directement le menu de réglage de la sonde extérieure (sonde intérieure inactive).

- À l'aide des touches ◀▶ modifier la température
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer et revenir à la page précédente ou sur la touche C pour quitter le menu et revenir à la page précédente en annulant la modification.

⚠ En cas de REMISE À ZÉRO du Chronothermostat, l'off-set de température programmé durant le réglage est effacé.

43

## 2 Personnalisation

### ✓ Sélection de la fonction de la sonde extérieure

Permet de sélectionner la fonction de la sonde extérieure (prédéfini Non active).

Il est possible de sélectionner:

- 1: Non active - la sonde n'est pas lue
- 2: Temp. ambiante - mesurée la température ambiante à la place du capteur interne du Chronothermostat.
- 3: Sol - mesurée la température du sol et éteint la charge si la valeur programmée est dépassée.
- 4: Temp. externe - mesurée la température externe; si cette option est sélectionnée, sur le moniteur, s'alternent toutes les 2 secondes (dans la même position) la visualisation de la température externe et celle de la température ambiante.

• À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'option "Sonde extérieure"

- Appuyer sur la touche OK pour confirmer
- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner la fonction
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer.

En cas de sélection de la fonction "Sol" s'affiche la page qui permet de programmer le seuil d'intervention de la sonde (sur une plage comprise entre 15 et 55°C; prédéfini 35°C).

- À l'aide des touches ◀▶ modifier la température du seuil d'intervention.
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer et revenir à la page précédente ou sur la touche C pour quitter le menu et revenir à la page précédente en annulant la modification.

### ✓ Visualisation/remise à zéro du temps de fonctionnement

Cette fonction permet de visualiser/remettre à zéro les heures de fonctionnement de l'installation.

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'option "Temps de fonction"
  - Appuyer sur la touche OK pour confirmer.
- Sur le moniteur s'affiche le temps de fonctionnement de l'installation.
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer et revenir à la page précédente ou pour remettre à zéro le compteur, sélectionner à l'aide des touches ◀ la fonction "Reset"
  - Appuyer sur la touche OK pour confirmer, sur la touche C pour revenir à la page précédente.

### ✓ Remise à zéro du Chronothermostat

Permet d'effectuer une remise à zéro totale du Chronothermostat: dans ce cas toutes les configurations usine sont rétablies.

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner l'option "Remise à zéro"
  - Appuyer sur la touche OK pour confirmer.
- Sur le moniteur s'affiche une demande de confirmation.
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer la remise à zéro du Chronothermostat et revenir à la page précédente ou sur la touche C pour annuler et revenir à la page précédente.

⚠ Cette opération a pour effet d'effacer la configuration et les programmations du Chronothermostat!

44

**bticino**

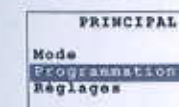
## Programmation 3

### ■ Menu Programmation

Permet de modifier/programmer les profils journaliers des 3 programmes hebdomadaires pour le mode de fonctionnement (Été/Hiver) sélectionné. À l'intérieur des programmes, il est possible de différencier les températures sur les 24 heures de la journée et pour chaque jour de la semaine.

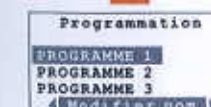
Le "PROGRAMME 1" est préétabli mais peut être modifié.

Sélectionner le programme hebdomadaire à personnaliser:



Dans le menu Principal, sélectionner "Programmation" à l'aide des touches ◀▶

appuyer sur la touche OK pour confirmer.



sélectionner à l'aide de ◀▶ le programme à modifier.

pour le programme sélectionné, sont disponibles les fonctions suivantes:

À l'aide des touches ◀ la fonction voulue.



### ✓ Modifier le nom d'un programme hebdomadaire

En sélectionnant cette fonction, il est possible de personnaliser le nom du programme (13 caractères maximum).

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner le programme à renommer
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer
- Composer le nouveau nom à attribuer au Programme à l'aide des touches:
  - ◀ pour déplacer le curseur
  - ◀▶ pour passer d'un caractère à l'autre
- Appuyer sur la touche OK pour enregistrer ou sur la touche C pour annuler.

Les touches ◀▶ permettent de faire défiler les lettres (majuscules uniquement), les nombres et les caractères spéciaux dans l'ordre suivant: A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, Z, 0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, espace, point, tiret, abscisse.

### ✓ Modifier un programme hebdomadaire

En sélectionnant cette fonction, il est possible de modifier le programme hebdomadaire sélectionné.

- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner le programme à modifier.
- Appuyer sur la touche OK pour confirmer.
- À l'aide des touches ◀▶ sélectionner le jour.

Pour le jour sélectionné, sont également disponibles les fonctions suivantes: Copier le et Visualiser sélectionnables à l'aide des touches ◀

• Appuyer sur la touche OK pour confirmer la fonction de modification. Il est à présent possible de modifier le profil visualisé en utilisant les touches de navigation comme indiqué en détail aux pages suivantes.

45

### 3 Programmation

#### Copier un profil journalier

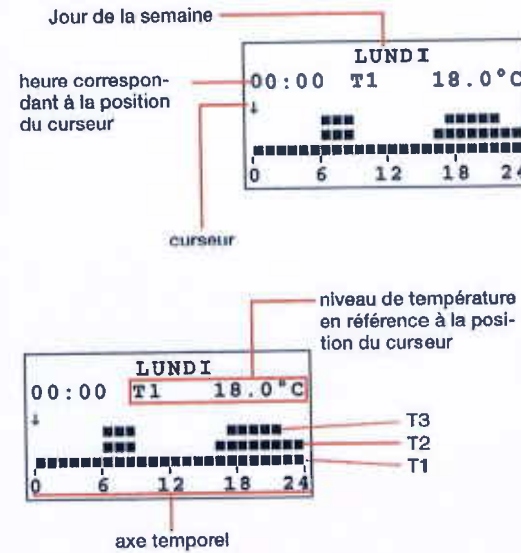
- Permet de copier la programmation d'un jour sur un autre.
- À l'aide des touches  $\leftarrow$  sélectionner le jour sur lequel le profil doit être copié.
  - Sélectionner à l'aide de  $\leftarrow$  la fonction Copier le
  - Appuyer sur la touche OK pour confirmer.
  - À l'aide des touches  $\leftarrow$  sélectionner le jour à copier.
  - Appuyer sur la touche OK pour confirmer.

#### Visualiser un profil journalier

- Permet de visualiser le profil du jour sélectionné.
- À l'aide des touches  $\leftarrow$  sélectionner le jour.
  - Sélectionner à l'aide de  $\leftarrow$  la fonction Visualiser
  - À l'aide des touches  $\leftarrow$  il est possible de faire défiler tous les jours de la semaine
  - Appuyer sur la touche OK ou C pour quitter la visualisation.

#### Instruments de modification du profil journalier

Informations affichées sur le moniteur:



46

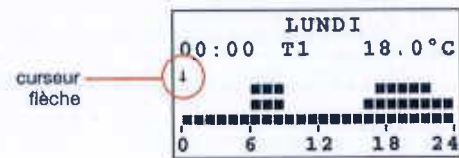
## bticino

### Programmation 3

Deux modes de travail sont présents:

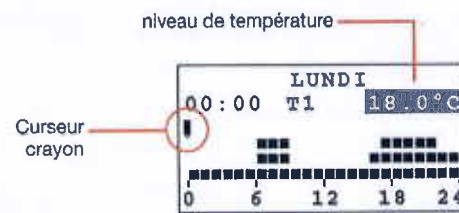
#### • DÉFILEMENT

Dans cette mode, le curseur, en forme de "flèche", peut être déplacé, en utilisant les touches  $\leftarrow$ , le long de l'axe du temps sans apporter de modification au profil journalier.



#### • MODIFICATION

Dans ce mode, le curseur, en forme de "crayon", peut être déplacé, en utilisant les touches  $\leftarrow$ , et à partir du niveau de température mis en évidence, le long de l'axe du temps pour programmer le niveau de température sélectionné.



47

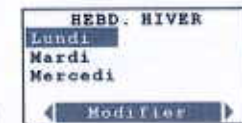
#### Créer un nouveau profil journalier

Il est recommandé de suivre phase après phase la procédure décrite dans le présent exemple, qui constitue un instrument utile pour se familiariser avec les modes de travail "Modification" et "Défilement" et avec l'utilisation des touches de navigation.

Exemple: création du profil de température journalier ci-dessous pour le "Lundi" du programme "HEBD. HIVER".

- 1 - de 00:00 à 06:00 - 18°C (T1)
- 2 - de 06:00 à 09:00 - 22°C (T3)
- 3 - de 09:00 à 16:30 - 20°C (T2)
- 4 - de 16:30 à 22:00 - 22°C (T3)
- 5 - de 22:00 à 24:00 - 20°C (T2)

Niveaux de température programmés  
T1= 18°C T2= 20°C T3= 22°C

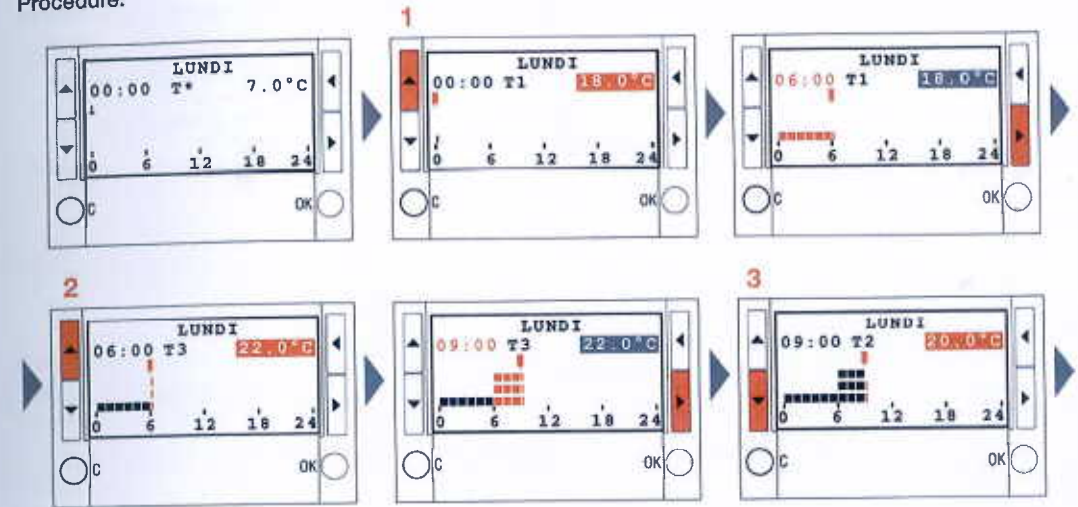


À l'aide des touches  $\leftarrow$  sélectionner Lundi et appuyer sur OK pour confirmer la fonction Modifier.

Une fois la procédure terminée, il est possible, en utilisant la fonction "Copier le" (voir page 46), de copier le profil "Lundi" sur d'autres jours du programme hebdomadaire "HEBD. HIVER".

### 3 Programmation

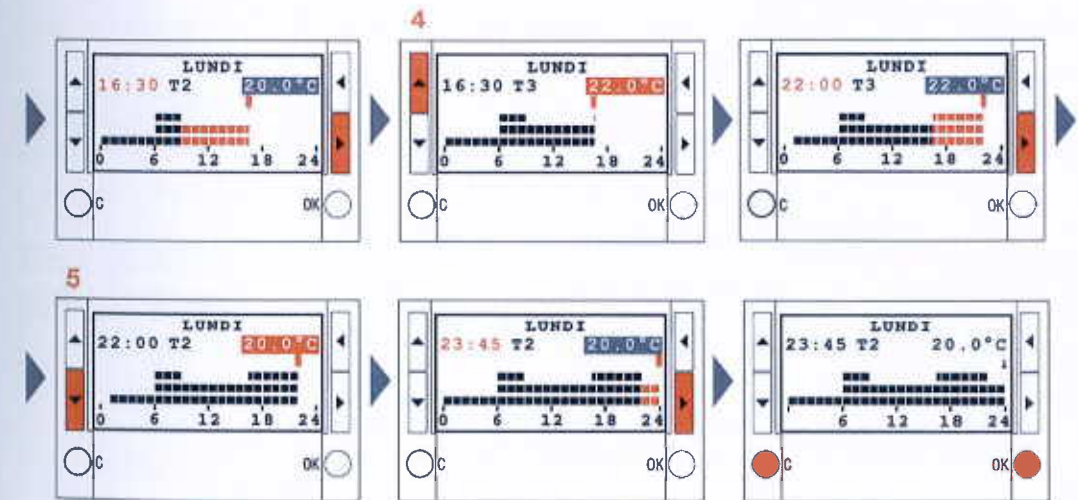
Procédure:



48

## bticino

### Programmation 3



OK pour confirmer et passer au mode DÉFILEMENT ; C pour annuler et revenir à la liste des jours.

49

### 3 Programmation

#### ✓ Copier un programme hebdomadaire

Cette fonction permet de copier un programme hebdomadaire sur un autre. Par exemple, copier le Programme 1 (prétabli par défaut) sur HEBD. HIVER.

- À l'aide des touches **↔** sélectionner le programme sur lequel la copie doit s'effectuer.
- À l'aide des touches **←** sélectionner la fonction Copier le
- Appuyer sur la touche **OK** pour confirmer.
- À l'aide des touches **↔** sélectionner le programme à partir duquel la copie doit être effectuée
- Appuyer sur la touche **OK** pour confirmer.

Sur le moniteur, s'affiche une page de confirmation.

#### ✓ Visualiser un programme hebdomadaire

Cette fonction permet de visualiser (en mode "défilement") le profil du jour sélectionné.

- À l'aide des touches **↔** sélectionner le programme
- À l'aide des touches **←** sélectionner la fonction Visualiser
- Appuyer sur la touche **OK** pour confirmer.
- À l'aide des touches **↔** sélectionner le jour
- Appuyer sur la touche **OK** pour confirmer.

Sur le moniteur s'affiche le profil associé au jour sélectionné.

- À l'aide des touches **↔** il est possible de faire défiler les profils journaliers de toute la semaine.

#### ✓ Supprimer un programme Hebdomadaire

Cette fonction permet de supprimer un programme personnalisé et de rétablir les réglages prédéfinis.

- À l'aide des touches **↔** sélectionner le programme à supprimer.
- À l'aide des touches **←** sélectionner la fonction Supprimer
- Appuyer sur la touche **OK** pour confirmer.

Sur le moniteur s'affiche une demande de confirmation

- Appuyer sur la touche **OK** pour confirmer.

Le programme est effacé et les réglages prédéfinis sont rétablis (profil et nom).

50

## Notice d'utilisation

### Entrée d'air

# EHL/EFL

## Entrée d'air Hygroréglable

Nouveau

### Un design innovant pour un confort maximal



Présentant un design totalement novateur, ces entrées d'air cumulent les avantages esthétiques et ergonomiques, tout en bénéficiant de très bonnes performances aérodynamiques et acoustiques.

#### Design produit innovant

Pour une intégration discrète sur l'ensemble des profils de fenêtres !

- Finesse et légèreté des lignes
- Grand choix de couleurs
- Hauteur réduite
- Aucune vis visible

#### Gestion intelligente de l'air entrant

- Dans chaque pièce principale
- En fonction du taux d'humidité
- Sans aucune alimentation électrique
- Fermeture progressive si il fait froid ou si le chauffage est augmenté

#### Qualité et diffusion d'air

- Orientation du jet d'air vers le haut pour le confort des occupants
- Air plus sain : Introduction de poussières, pollens réduite
- Bonnes performances acoustiques

#### Versions

	Gamme Hygro	Gamme Fixe
Standard 37 dB	EHL S	EFL S
Socle acoustique 29 dB	EHL L	EFL L

aldes air&people

# EHL/EFL

## Encombrement

	EHL S EFL S	EHL L EFL L
L (mm)	418	418
H (mm)	43	45
P (mm)	55	71



## Caractéristiques

- Performances Acoustiques : 37 ou 39 dB (selon version)
- Conformité aux réglementations
  - Avis technique 14/07-1183, additif en cours
  - Répond aux exigences de la réglementation thermique pour l'existant dans le cadre d'un système hygroréglable

## Mise en œuvre rapide



MORTAISE rainée  
sur mansardes.  
Fente double : 2 x (172 x 12) mm

Le **SOCLE** permet le pré-montage de l'entrée d'air sur la fenêtre. Il se fixe avec 3 vis seulement.

La **PARTIE TECHNIQUE** se fixe au socle en un clic.

Le **CAPOT ESTHETIQUE** habille l'entrée d'air pour une finition parfaite.

## Gamme

### Gamme Hygro

Designation	Code article					
	Blanc Ral 9016	Alu Ral 7035	Noir Ral 9005	Marron RAL 8017	Chêne Ral 8001	Ivoire Ral 1015
EHL 6-45 S 37dB	11014060	11014061	11014062	11014063	11014064	11014065
Kit EHL 6-45 S 37dB	11014064					
EHL 6-45 L 39dB	11014066	11014067	11014068	11014069	11014070	11014071
Kit EHL 6-45 L 39dB	11014065					
EHL 14-45 S 37dB	11014072					
Kit EHL 14-45 S 37dB	11014068					
EHL 14-45 L 39dB	11014078					

### Gamme Fixe

Designation	Code article					
	Blanc Ral 9016	Alu Ral 7035	Noir Ral 9005	Marron RAL 8017	Chêne Ral 8001	Ivoire Ral 1015
EFL 23-34-47 S 37dB	11014090	11014093	11014094	11014095	11014098	11014097
Kit EFL 23/34/47 S 37dB	11014098					
EFL 34 S 37dB	11014091					
Kit EFL 34 S 37dB	11014099					
EFL 47 S 37dB	11014092					
Kit EFL 47 S 37dB	11014100					
EFL 23-34-47 L 39dB	11014102	11014103	11014104	11014105	11014106	11014107
Kit EFL 23/34/47 L 39dB	11014101					



[www.aldes.fr](http://www.aldes.fr)

ALDES - 20 Boulevard Joliot Curie - 88094 Vittel Cedex  
Tél : 04 78 77 15 15 - Fax : 04 78 76 15 97

## Notice d'utilisation

### Domotique



Système Domotique  
**MY HOME**  
MA MAISON, MON STYLE



Ecran tactile  
Absolute - Aluminium Brossé Titane



Commande 4 scénarios  
Absolute - Aluminium Brossé Titane

My Home, des solutions simples et performantes pour répondre aux besoins de confort, de sécurité, d'économie d'énergie et de communication.

Avec des solutions très simples et complètement intégrées dans l'appareillage électrique, MY HOME propose des niveaux d'automatisation parfaitement adaptés à vos besoins. Gestion des lumières, centralisation des volets, diffusion sonore, vidéophonie, alarme intrusion, etc... une approche pragmatique de la domotique, une liberté de choix selon les besoins actuels et futurs, un investissement en fonction de votre budget.

[www.bticino.fr](http://www.bticino.fr)

**bticino**

**Ai-je bien fermé les volets du salon ?  
Les enfants... avez-vous vérifié les lumières dans vos chambres ?**

Avec MY HOME, plus besoin de faire le tour de la maison avant de partir. D'un seul geste, je peux commander l'ensemble des fonctions de mon installation : lumières, volets, chauffage, etc... depuis un simple interrupteur ou un écran tactile.



**CONFORT ET AUTOMATISATION**

Depuis mon écran tactile, véritable point de contrôle de mon installation, je gère toutes les fonctions et toutes les pièces de ma maison.



**ECLAIRAGE ET VOILETS ROULANTS**

Commandes centralisées, commandes d'ambiance, commandes de scénarios... d'un seul geste, en sortant, je mets toute la maison au repos et je pars l'esprit tranquille.



**DIFFUSION SONORE**

Ma musique me suit partout : des haut-parleurs discrets ça et là... j'écoute la radio ou mon CD préféré de n'importe quel point de la maison.



**RÉGULATION DE CHAUFFAGE**

La température idéale quand je veux et où je veux selon les pièces, les heures et les jours de la semaine. J'économise jusqu'à 30 % d'énergie !



**ALARME INTRUSION**

Je surveille toute ma maison ou une pièce en particulier. Même à l'extérieur je reste toujours en contact avec ma maison, informé directement sur mon téléphone portable du déclenchement d'une alarme, d'une fuite d'eau, de gaz...



**PORTIER VIDÉO**

Pratique et sûr, mon vidéophone. Je peux voir qui sonne à ma porte et ouvrir à distance. De plus grâce à son menu multifonctions, il me permet de gérer toutes mes applications domotiques.



**GESTION À DISTANCE**

Même lorsque je ne suis pas chez moi, je peux contrôler mon installation par téléphone ou par PC en me connectant simplement via une page web.



**MY HOME L'INTÉGRATION PARFAITE**

Plus de 100 finitions et couleurs sont disponibles dans l'ensemble des gammes BTICINO. Connectez vous sur [www.bticino.fr](http://www.bticino.fr)

La série Art d'Amould intègre également la technologie MY HOME. Connectez vous sur [www.artdamould.fr](http://www.artdamould.fr)

CACHET INSTALLATEUR



**bticino**  
www.bticino.fr